

Le président de la République ordonne la révision du texte en associant les partis politiques

P.02

**Allocation chômage :
Le président Tebboune se penche sur le sort des jeunes exclus du système**

P.03



APN : Adoption de loi criminalisant la colonisation française en Algérie

P.02



Pétrole :



Le baril franchit les 119 \$ et ravive les craintes d'une nouvelle onde de choc mondiale

P.05

Moutons importés :



Le gouvernement fixe un prix plafond pour l'Aïd el-Adha 2026

P.03

Annaba :



Sortie de terrain et supervision du projet d'aménagement de la plage En Nasr

P.07

**Annaba :
Le wali, Abdelkrim Lamouri, consacre aux citoyens des séances d'écoute de leurs préoccupations**

P.06



APN :

Adoption de loi criminalisant la colonisation française en Algérie

Les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont adopté, lundi, le texte de loi criminalisant la colonisation française en Algérie.

Le vote a eu lieu lors d'une plénière présidée par M. Brahim Boughali, président de l'APN, en présence du ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, M. Abdelmalek Tacherift et de la ministre des Relations avec le Parlement, Mme Nadjiba Djilali.

S'exprimant à l'issue du vote, M. Tacherift a indiqué que cette adoption constitue "une étape charnière dans le processus de préservation de la mémoire nationale et de la sauvegarde des sacrifices du peuple algérien", ce

qui fait de ce texte "une référence fondant une nouvelle étape de la souveraineté juridique en matière de protection de la mémoire nationale".

Les crimes perpétrés par le colonialisme français en Algérie, dans toutes leurs formes,"demeureront une malédiction historique hantant leurs auteurs", a-t-il dit.

Ce texte "transcende, par ses objectifs, le cadre national pour devenir la pierre angulaire d'une école juridique algérienne susceptible d'inspirer les peuples aspirant à la justice, en leur offrant un modèle juridique sur lequel s'appuyer pour briser les chaînes du silence colonial et recouvrer

leurs droits", a ajouté le ministre.

La commission paritaire, constituée entre les deux chambres du Parlement pour examiner les dispositions objet de désaccord dans ce texte de loi, s'est focalisée, dans son rapport, sur "la précision des terminologies, la levée de toute ambiguïté éventuelle et l'harmonisation entre les différents articles, en conformité avec la démarche visant à consacrer la position souveraine de l'Etat algérien dans le dossier de la mémoire, ce texte traduisant de le passage de la revendication de reconnaissance officielle des crimes coloniaux du registre de l'engagement moral ou symbolique vers un cadre juridique

et institutionnel clair".

La commission a également veillé à "encadrer les responsabilités historiques et juridiques de manière à refléter la gravité des violations commises pendant la période coloniale et à établir une approche juridique solide fondée sur la reconnaissance de la vérité, l'équité et la préservation des droits, conformément à la position officielle constante de l'Etat concernant le traitement du dossier de la mémoire".

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avait déclaré, dans ses deux discours adressés à la Nation devant les deux chambres du Parlement, en 2024 et 2025, que la revendication



de l'Algérie demandant à la France de reconnaître ses crimes coloniaux s'inscrit dans une position souveraine de principe, qui ne repose ni sur l'exigence de réparations ni sur celle des excuses, mais sur la conviction profonde que la justice historique se fonde sur la reconnaissance de la vérité et la responsabilité morale, a rappelé la commission.

Le président de la République ordonne la révision du texte en associant les partis politiques



Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a ordonné, lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée dimanche, la révision du projet d'amendement de la loi définissant les circonscriptions électorales et le nombre de sièges à pourvoir pour les élections du Parlement, en associant les partis

politiques, et ce, avant l'adoption de la loi dans sa mouture finale.

Concernant l'amendement de la loi définissant les circonscriptions électorales et le nombre de sièges à pourvoir pour les élections du Parlement, "le président de la République a ordonné la révision du projet d'amendement de cette loi en associant les partis politiques, et ce, avant l'adoption

de la loi dans sa mouture finale".

Monsieur le Président de la République a également ordonné la création d'une commission de suivi et de révision de l'amendement dudit projet de loi, devant se réunir au siège de la Présidence de la République, afin de statuer définitivement sur le nombre de sièges à pourvoir lors des élections du Parlement.

CRASH DU VOL AIR ALGÉRIE EN 2014 :

Swiftair jugée à Paris pour la mort de 116 personnes

Le tribunal correctionnel de Paris entame ce lundi le procès de Swiftair pour homicides involontaires. La compagnie espagnole est mise en cause après le crash d'un appareil loué à Air Algérie en 2014 au Sahel, une tragédie qui avait coûté la vie à 116 personnes. L'instruction pointe du doigt « divers manquements » de la part du transporteur.

Près de 12 ans après le crash meurtrier au Sahel, qui a fait 116 victimes, l'heure de la justice a sonné pour Swiftair. La compagnie espagnole comparait dès ce lundi 9 mars devant la justice française. Ce procès pour homicides involontaires, portant sur l'accident de l'avion affrété par Air Algérie, devrait durer un mois.

L'appareil, un McDonnell Douglas MD-83, appartenait à Swiftair, qui le mettait à disposition d'Air Algérie avec l'équipage inclus.

Le procès de Swiftair s'ouvre à Paris pour quatre semaines

Le 24 juillet 2014, le vol AH5017 reliant Ouagadougou à Alger s'est écrasé dans le nord du Mali. À bord

de l'appareil qui survolait le Sahel se trouvaient 110 passagers de diverses nationalités (notamment des Français, Burkinabè, Libanais et Algériens) ainsi que six membres d'équipage espagnols. Aucun n'a survécu.

En pleine nuit, alors que l'avion traversait une zone de fortes turbulences orageuses, l'absence d'activation du système d'antigivrage a provoqué la formation de cristaux de glace. Ces derniers ont obstrué les capteurs de pression, causant une baisse automatique de la puissance des moteurs. L'équipage n'a pas réagi de manière adéquate, ce qui a mené au décrochage fatal de l'appareil.

Au terme de leur enquête, les magistrats instructeurs français ont pointé du doigt la responsabilité de Swiftair dans la catastrophe. Ils estiment que la compagnie a délivré une « formation lacunaire » à son équipage, l'empêchant de réagir de façon appropriée. Le transporteur est ainsi renvoyé devant le tribunal pour homicides involontaires par négligence et

imprudence, les juges considérant que ce manque de préparation a directement empêché les pilotes de détecter la dégradation des paramètres moteurs et de corriger le décrochage de l'avion.

À l'inverse, la compagnie madrilène—fondée en 1986 et forte d'une cinquantaine d'appareils—rejette la faute sur une conjoncture de facteurs externes. Sa défense soutient que l'accident découle de lacunes techniques majeures, notamment dans le manuel de vol concernant le givrage par cristaux.

Swiftair pointe également du doigt la responsabilité de Boeing et de l'AESA pour n'avoir pas signalé qu'un décrochage pouvait survenir brutalement, sans aucune alerte préalable.

Un marathon judiciaire complexe

Douze ans après le drame, l'ouverture de ce procès marque l'aboutissement d'un véritable marathon judiciaire. L'automne dernier encore, Swiftair avait tenté de retarder l'échéance en sollicitant à nouveau la justice française pour

interroger la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE). Bien qu'une première série de questions ait été jugée irrecevable en avril dernier, la Cour européenne n'avait pas fermé la porte à une nouvelle requête.

Au cœur du débat se trouve le principe du « non bis in idem », qui interdit de juger ou de condamner une personne deux fois pour la même infraction. S'appuyant sur un non-lieu obtenu au terme d'une enquête en Espagne, Swiftair souhaitait que la justice européenne confirme que ce verdict empêchait toute nouvelle poursuite en France.

Le tribunal correctionnel de Paris a finalement rejeté cette nouvelle requête, jugeant que le dossier n'avait pas de « lien concret » avec la législation européenne. Cette décision a définitivement ouvert la voie au procès. Interrogés par l'AFP, les avocats de Swiftair, Rachel Lindon et Louis Falgas, ont regretté que cette question n'ait pas été tranchée au préalable, comme le suggérait pourtant la CJUE en avril. Ils déplorent de devoir se présenter devant un tribunal qui nie tout lien avec le droit européen, alors même que celui-ci encadre la formation des pilotes en Europe.

Quotidien indépendant d'informations générales times Edité par la S.A.R.L MEDIACOM PRESSE Siège social : 46 Emir Abdelkader - Annaba	Directeur general : Bicha salim Directeur de la publication : Noureddine Boukraa Directrice de la rédaction : Bicha Bariza Nesrine Tél/Fax : 038 45 58 35 Tél/Fax : 038 45 58 36 Tél/Fax : 038 45 58 37 Email: redactionseybouse@gmail.com	P.A.O SEYBOUSE Times Site web: www.seybousestimes.dz Email: redaction@seybousestimes.dz contact@seybousestimes.dz Facebook : SEYBOUSE TIMES Impression : SIE Constantine Diffusion : EURL K.D.P.A cité Benzekri Bât F N ° : 424 Constantine	Pour votre publicité, s'adresser à : l'Entreprise Nationale de communication d'Édition et de Publicité, Agence ANEP 01, AVENUE PASTEUR ALGER TEL : 021 73 71 28 021 73 76 78 021 74 99 81 FAX : 021 73 95 59 Email : agence.regie@anep.com.dz Programmation.regie@anep.com.dz	Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation. Reproduction interdite de tous articles sauf accord de la rédaction
---	---	--	--	---

ALLOCATION CHÔMAGE :

Le président Tebboune se penche sur le sort des jeunes exclus du système

Le Président Abdelmadjid Tebboune a présidé dimanche un Conseil des ministres axé sur la révision des dispositifs de protection sociale. Cette réunion a acté le lancement du Plan National pour la Jeunesse 2026–2029, prévoyant une revalorisation de l'allocation chômage et du salaire minimum (SNMG).

Au-delà des chiffres, le chef de l'État a exigé un audit précis pour comprendre pourquoi certains demandeurs d'emploi restent exclus du système actuel. Entre impératifs de souveraineté et insertion économique, ces mesures visent à stabiliser le front social. Quelles sont les nouvelles conditions d'accès et comment le gouvernement compte-t-il financer ce plan d'action ?

Allocation chômage : Pourquoi certains jeunes sont exclus et comment le gouvernement compte y remédier ?

Le chef de l'État a ordonné l'ouverture d'un audit approfondi pour identifier les causes privant certains jeunes du bénéfice de l'allocation chômage. Cette directive s'inscrit dans le cadre du Plan National pour la Jeunesse 2026–2029, dont l'objectif est de consolider les droits de cette catégorie sociale et de leur garantir des opportunités d'emploi ainsi qu'une couverture sociale adéquate.



Par ailleurs, le Président a enjoint le ministre de la Jeunesse de formuler des propositions et de nouvelles méthodes pour contribuer à la réduction des chiffres du chômage. Cette démarche est présentée comme un levier de souveraineté nationale, visant à protéger la jeunesse algérienne contre toute tentative d'exploitation ou d'influence par des puissances étrangères.

À ce titre, il a été souligné qu'il faut multiplier les efforts dans la lutte contre les stupéfiants, notamment dans les milieux des jeunes, et les prémunir contre un plan orchestré par-delà nos frontières ciblant cette catégorie vitale considérée comme le noyau de la société algérienne,

caractérisée par un fort esprit patriotique.

Hausse du SNMG et de l'allocation chômage en Algérie : Ce qui change en 2026

Conformément aux engagements présidentiels pour une vie digne, plusieurs mesures phares entreront en vigueur ou ont été confirmées pour l'année 2026 :

- Allocation Chômage : Son montant passe de 15 000 DA à 18 000 DA. Actuellement, plus de 2 millions de bénéficiaires perçoivent cette aide sous conditions.
- Salaire Minimum (SNMG) : Après être resté stagner à 20 000 DA depuis 2020, le salaire minimum garanti est officiellement porté à 24 000 DA

à compter de janvier 2026.

Pour accompagner ces hausses, l'État mise sur l'épanouissement citoyen. Le Président a demandé d'accorder une importance capitale au sport scolaire et universitaire, en coordination avec les ministères de l'Education nationale et de l'Enseignement supérieur, afin qu'il constitue un catalyseur et une alternative permettant d'occuper les jeunes et de les détourner de tout vide susceptible de les éloigner de l'effort de construction nationale.

Plan 2026-2029 : L'ambitieuse stratégie de Tebboune pour protéger et intégrer la jeunesse

Tout en réaffirmant le droit légitime des jeunes à revendiquer l'accès au travail et à la protection sociale, le Président Tebboune a

insisté sur le fait que le droit des jeunes à revendiquer leurs droits, notamment en matière d'emploi et de prise en charge, sous toutes ses formes, doit se faire dans un esprit patriotique qui prémunit la jeunesse contre toute exploitation par les forces obscurantistes qui ciblent notre pays et sa jeunesse. L'objectif final reste le renforcement du sentiment d'appartenance à la nation. Pour ce faire, le gouvernement compte intensifier les passerelles de communication entre les jeunes algériens à l'intérieur et à l'extérieur du pays, à travers diverses formes et approches susceptibles de renforcer le lien avec l'Algérie.

Sur le terrain, cela se traduira par la volonté de réhabiliter le rôle des maisons de jeunes et d'en ouvrir les portes selon des programmes choisis par les jeunes eux-mêmes, à raison d'au moins une maison de jeunes par commune, tout en renforçant le nombre des auberges de jeunes adaptées à leur époque.

Enfin, une synergie est attendue pour coordonner entre les ministères de la Jeunesse et de la Culture pour mettre en place des plans susceptibles d'attirer les jeunes algériens, en fonction de leurs orientations et de leurs besoins, tout en les associant à l'organisation et à la gestion de ces plans.

MOUTONS IMPORTÉS :

Le gouvernement fixe un prix plafond pour l'Aïd el-Adha 2026

À quelques mois de l'Aïd el-Adha 2026, la question du prix des moutons importés s'invite au sommet de l'État. Réuni ce dimanche en Conseil des ministres, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a pris une décision très attendue concernant l'opération d'importation de bétail destinée au sacrifice.

Selon le communiqué de la présidence de la République, la réunion de ce 08 mars 2026 a notamment porté sur l'importation d'un million de têtes de moutons en prévision de l'Aïd el-Adha.

Au centre de cette opération, l'encadrement du prix de vente afin d'éviter les dérives observées ces dernières années sur le marché.

Aïd el-Adha 2026 en Algérie : un prix plafond de 50 000 DA pour les moutons importés

Le Conseil des ministres s'est penché sur les préparatifs de

l'Aïd el-Adha 2026. Notamment l'opération d'importation d'un million de moutons destinés au marché national.

À cette occasion, le président de la République a fixé un prix maximal de vente de 50 000 dinars algériens pour les moutons importés destinés aux citoyens. Cette mesure vise à encadrer la commercialisation et à limiter les hausses excessives. Le communiqué de la présidence précise également que les services de l'État devront assurer un suivi rigoureux de l'opération d'importation et de distribution. Les autorités sont notamment chargées de :

- Surveiller les circuits de commercialisation ;
 - Empêcher les tentatives de fraude et de spéculation ;
 - Lutter contre toute forme de détournement ou de contrebande.
- La présidence souligne ainsi la nécessité de « cerner toutes les méthodes de fraude, de contrebande et de spéculation

» susceptibles de perturber le marché.

Conseil des ministres du 08/03/2026 : les autres points et décisions abordés

Outre la question des moutons de l'Aïd, plusieurs dossiers ont été examinés lors de la réunion du Conseil des ministres. Parmi les principaux points évoqués :

- Lutte contre la spéculation : instruction de renforcer le suivi quotidien contre les spéculateurs touchant certains fruits et les viandes importées, avec inscription des contrevenants sur des listes noires leur interdisant l'importation ou toute activité commerciale.
- Révision de la loi sur les circonscriptions électorales : le projet devra être réexaminé et discuté avec les partis politiques avant son adoption finale.
- Lutte contre le criquet dans le Grand Sud : renforcement des moyens de lutte, notamment par pulvérisation aérienne et utilisation d'images satellites



pour la surveillance.

- Plan national pour la jeunesse 2026-2029 : renforcement des politiques en faveur de l'emploi des jeunes, de la lutte contre la drogue et du développement du sport scolaire et universitaire.
- Allocation chômage : instruction de vérifier les cas de jeunes n'ayant pas bénéficié de cette aide et de proposer de nouvelles mesures pour réduire le chômage.
- Infrastructures pour la jeunesse : objectif d'au moins une maison de jeunes dans chaque commune

et élargissement du réseau d'auberges de jeunesse.

- Environnement et adaptation climatique : renforcement des laboratoires de contrôle des produits importés dans les ports et aéroports et accélération du traitement des eaux usées afin d'atteindre un taux de réutilisation d'au moins 30 %.
- La réunion s'est enfin achevée par l'adoption de décisions portant sur des nominations et des fins de fonctions dans plusieurs postes supérieurs de l'État.

Le Plan national jeunesse 2026-2029 garantit l'efficacité dans la prise en charge des questions de la jeunesse

Le ministère de la Jeunesse a indiqué lundi, dans un communiqué, que le Plan national jeunesse 2026-2029 garantit l'efficacité dans la prise en charge des questions liées à la jeunesse, notamment en matière d'emploi, d'éducation et de protection des jeunes contre les différents fléaux.

Le Plan national jeunesse 2026-2029 s'articule autour de "six (6) principaux axes, à savoir l'éducation et l'enseignement de qualité, le développement des compétences, l'intégration économique, l'emploi et

l'entrepreneuriat, la citoyenneté, la participation et le renforcement de la confiance, l'accès au sport, à la culture et aux loisirs, l'autonomisation numérique et l'information ciblée, le renforcement de la résilience sociale et la protection des jeunes contre les dangers", a expliqué le communiqué.

Selon la même source, le projet comprend également "20 objectifs stratégiques et 54 objectifs opérationnels, qui seront atteints à travers les activités des différents secteurs concernés, appuyés

par des indicateurs mesurables, garantissant ainsi l'efficacité de la mise en œuvre et l'obtention des résultats escomptés au profit des jeunes".

A cette occasion, le ministère de la Jeunesse a rappelé que "ce projet a été élaboré par un comité composé des différents secteurs en relation avec la jeunesse et qu'il est conçu selon une méthodologie axée sur la planification à partir des résultats, en s'appuyant sur les résultats des groupes ciblés de discussion (Focus Groups) organisés par le Conseil supérieur de la jeunesse

(CSJ) en 2023, ainsi que sur ses différents rapports publiés au cours des trois dernières années".

En application des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, émises lors de sa rencontre avec le bureau du CSJ le 21 janvier 2025, concernant l'élaboration d'un plan national pour la jeunesse en tant que politique nationale unifiée dans le domaine de la jeunesse, garantissant l'efficacité dans la prise en charge des problématiques des jeunes, notamment en matière d'emploi, d'éducation et de protection



contre les différents fléaux, le ministre de la Jeunesse, chargé du CSJ, M. Mustapha Hidaoui, avait présenté un exposé sur le projet du Plan national jeunesse 2026-2029 au Conseil des ministres, qui s'est tenu hier, dimanche, sous la présidence du président de la République, rappelle le communiqué.

AMENDES ROUTIÈRES RÉVISÉES : De 3 000 à 10 000 DA pour ces infractions courantes

Le Parlement algérien s'apprête à adopter, ce lundi, un ensemble de réformes majeures du code de la route.

Après des semaines de discussions entre les deux chambres, les députés ont validé 11 articles clés. Intégrant à la fois un allègement des sanctions financières et un renforcement des mesures contre les infractions graves.

La réforme promet de modifier profondément la gestion des contraventions routières tout en renforçant la sécurité sur les routes du pays.

Nouveau Code de la route : une révision complète des sanctions et des procédures

Le nouveau texte, fruit du rapport final de la commission paritaire, introduit une refonte du système de pénalités. Les amendes sont désormais modulées selon quatre degrés de gravité. Avec des montants réduits allant de 1 000 à 2 000 dinars selon la nature de

l'infraction.

Les mesures prévoient également :

- La suppression du caractère pénal pour certaines infractions mineures.
- Une reclassification des contraventions et délits selon leur niveau de dangerosité.
- Des procédures judiciaires clarifiées pour les délits liés aux accidents de la circulation.
- Selon l'article 104, les infractions sont désormais réparties entre « contraventions » et « délits ». Tandis que l'article 119 détaille le processus de transmission des procès-verbaux aux autorités compétentes, par voie électronique ou papier, sans délai.

De 3000 à 10 000 DA : les quatre degrés d'infractions et leurs amendes

Le projet de loi distingue les infractions selon leur dangerosité :

Degré 1 – 3 000 DA obligations documentaires,

respect des passages piétons, propreté des vitres, port des ceintures et dispositifs de sécurité pour enfants, fonctionnement des feux et freins.

Degré 2 – 4 000 DA Organisation de la circulation, usage interdit des avertisseurs sonores, dépassement du tracé continu, modifications non déclarées du véhicule, excès de vitesse jusqu'à 10 %, stationnement illégal, jet de déchets depuis les véhicules.

Degré 3 – 6000 à 9000 DA

- Fichier 1 – 6 000 dinars : excès de vitesse de 10 à 20 %, non-port de la ceinture par le conducteur, absence de casque pour les motos, transport d'enfants de moins de 10 ans à l'avant, transport de passagers non conformes.
- Fichier 2 – 7 000 à 9 000 dinars : surcharge des véhicules, avec application de la peine la plus sévère en cas de récidive simultanée.

Degré 4 – 10 000 DA Infractions aux règles



fondamentales de circulation, notamment non-respect des priorités, dépassements interdits, circulation en sens unique, non-obéissance au stop.

Code de la route : mesures renforcées pour les infractions graves

Le projet prévoit l'annulation automatique du permis de conduire en cas d'accident mortel ou de délit de homicide involontaire pendant la période probatoire. Avec interdiction de réobtention pour une durée pouvant aller jusqu'à 18 mois.

L'usage de l'alcool, de drogues ou d'autres substances lors de l'infraction exclut tout bénéfice de circonstances atténuantes. Et tout complice est désormais sanctionné au même titre que l'auteur principal de l'infraction.

Cette réforme marque un tournant dans la régulation du trafic routier en Algérie, conciliant réduction des amendes pour les infractions mineures et durcissement des sanctions pour les comportements mettant gravement en danger la vie des usagers.

SÉCURITÉ HYDRIQUE : 67 % d'eau potable issue de la mer d'ici 2030

Face aux défis climatiques, l'Algérie accélère sa mutation hydrique. Selon l'expert Brahim Mouhouche, cette stratégie vise à sécuriser la consommation des ménages tout en libérant des ressources cruciales pour la souveraineté alimentaire.

En effet, selon le professeur Brahim Mouhouche, membre du Conseil national de la recherche scientifique et technologique (CNRST), le dessalement de l'eau de mer devrait assurer environ 67 % des besoins en eau potable du pays à l'horizon 2030. Actuellement fixée à 47 %, cette contribution croissante marque un tournant décisif pour la gestion des ressources naturelles du pays.

Sécurité hydrique : Le

dessalement au secours de l'agriculture algérienne

Invité de l'émission « Économie Multimédia » de la Radio Algérienne, cet expert en économie et gestion de l'eau a souligné que ce basculement vers les ressources non conventionnelles n'est pas uniquement une réponse à la soif des villes. L'objectif est double : en utilisant l'eau de mer dessalée pour la consommation domestique, l'État pourra réorienter des volumes massifs d'eaux conventionnelles vers le secteur agricole.

L'enjeu est de taille : l'agriculture algérienne couvre aujourd'hui 75 % des besoins alimentaires des citoyens. Pour le Pr Mouhouche, l'intensification de la production

nationale est le seul rempart contre la dépendance aux importations.

Eaux usées : Le gisement caché pour irriguer 800 000 hectares

Au-delà du dessalement, l'expert a insisté sur l'impératif de mobiliser toutes les ressources disponibles. Il a notamment pointé du doigt le potentiel des eaux usées traitées, estimé à 1,5 milliard de mètres cubes par an.

« La réutilisation de ces eaux permettrait d'irriguer environ 800 000 hectares, soit près de 40 % de la surface agricole utile actuelle », a-t-il précisé.

Par ailleurs, il a rappelé que le Sud algérien repose sur l'un des plus grands réservoirs d'eau au monde, évalué à 50 000 milliards de mètres cubes,



une réserve stratégique pour le développement à long terme du pays.

Agriculture : Vers une gestion intelligente et numérisée des récoltes

Le passage à une sécurité hydrique pérenne doit s'accompagner d'une modernisation technique. Le Pr Mouhouche a plaidé pour une généralisation de la mécanisation

et de l'agriculture intelligente. Selon lui, l'intégration de la numérisation est désormais indispensable pour :

- Améliorer les opérations de recensement agricole.
- Assurer le suivi rigoureux de la qualité des produits.
- Optimiser la gestion globale d'un secteur devenu vital pour la sécurité nationale.

Le président de la République insiste sur la plus grande fermeté à l'encontre des spéculateurs concernant certains fruits et les viandes importees

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a insisté, lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée dimanche, sur la nécessité d'un suivi quotidien sur le terrain, avec la plus grande fermeté, à l'encontre des spéculateurs concernant certains fruits et les viandes

importées. Avant d'aborder l'ensemble des projets de loi et des exposés présentés par Mesdames et Messieurs les ministres, Monsieur le Président de la République "a insisté sur la nécessité d'un suivi quotidien sur le terrain, avec la plus grande fermeté, à l'encontre des spéculateurs

concernant certains fruits et les viandes importées. Il a également ordonné d'engager immédiatement l'inscription des personnes impliquées, sur des listes noires, et d'interdire définitivement à ces dernières toute activité d'importation ou commerciale", précise le communiqué du Conseil des ministres.



LA DGI ALERTE : Voici comment reconnaître les vrais sites du gouvernement

Face à la recrudescence des risques de cyber-fraude, l'administration fiscale rappelle les règles de sécurité essentielles pour l'utilisation de ses plateformes de paiement électronique. Dans un communiqué officiel publié récemment, la Direction Générale des Impôts (DGI) a exhorté les citoyens à faire preuve d'une « vigilance absolue » lors de l'utilisation des services de paiement en ligne. L'institution réaffirme que la protection des données personnelles et la sécurisation des transactions financières demeurent au cœur de ses priorités.

Jibayatic, Qassimatouka, Tabioucom : Les seuls liens

officiels pour vos paiements en ligne
Pour parer aux tentatives de phishing (hameçonnage), la DGI précise que l'accès aux plateformes officielles doit impérativement se faire via des liens se terminant par le domaine gouvernemental algérien .gov.dz. À ce titre, elle rappelle les adresses de référence :
• Ministère des Finances : mf.gov.dz
• Direction Générale des Impôts : mfdgi.gov.dz
L'administration insiste sur la nécessité de vérifier systématiquement l'URL avant toute opération de déclaration ou de paiement. Les portails officiels concernés sont :
• « Jibayatic » (jibayatic.mfdgi.

gov.dz) pour la télédéclaration et le télépaiement.
• « Qassimatouka » (qassimatouka.mf.gov.dz) pour l'acquisition de la vignette automobile.
• « Tabioucom » (tabioucom.mf.gov.dz) pour le règlement des droits de timbre.
DGI : Voici les réflexes indispensables pour protéger vos données bancaires contre le phishing
La Direction Générale des Impôts a également édicté une série de recommandations pour garantir la sécurité des usagers :
• Méfiance envers les extensions génériques : Tout site prétendant être officiel mais se terminant par .com, .net ou .org doit être considéré comme frauduleux.

• Téléchargements sécurisés : Ne télécharger aucune application en dehors des liens fournis sur les sites institutionnels.
• Confidentialité stricte : La DGI rappelle qu'elle ne demande jamais de mots de passe ou de numéros de carte bancaire par SMS ou par e-mail.
En conclusion, l'administration fiscale réitère son engagement à sécuriser l'écosystème numérique des contribuables, tout en rappelant que la prudence de l'utilisateur reste le premier rempart contre la cybercriminalité.
Cette mise en garde de la Direction Générale des Impôts n'est pas fortuite : elle intervient dans un contexte de recrudescence inquiétante des cyber-attaques



en Algérie. Les tentatives de hameçonnage et de phishing, de plus en plus sophistiquées, visent directement le portefeuille des citoyens en imitant à la perfection les portails de l'État. Plus que jamais, la vigilance est votre meilleur bouclier. En adoptant ces réflexes simples — vérifier l'extension .gov.dz et protéger vos codes secrets — vous barrez la route aux fraudeurs et sécurisez vos transactions numériques en toute sérénité.

PÉTROLE : Le baril franchit les 119 \$ et ravive les craintes d'une nouvelle onde de choc mondiale

La flambée des prix du pétrole fait un retour spectaculaire sur les marchés mondiaux. Lundi matin, les deux grandes références du brut ont dépassé le seuil symbolique des 100 dollars le baril, atteignant des niveaux qui n'avaient plus été observés depuis 2022. Cette poussée intervient dans un contexte de tensions au Moyen-Orient, de perturbations du trafic maritime dans le détroit d'Ormuz et de réductions de production chez plusieurs grands producteurs. Face à cette situation, les gouvernements et les institutions internationales commencent déjà à réagir. Réunions d'urgence, discussions autour des réserves stratégiques et premières mesures nationales témoignent d'une inquiétude grandissante quant à l'impact potentiel sur l'économie mondiale, l'inflation et les marchés financiers.
Prix du pétrole : un pic à 119,50 dollars sur fond de tensions au Moyen-Orient
Les marchés pétroliers ont connu une hausse brutale ce lundi matin :
• Le Brent de la mer du Nord a progressé de 15,07 %, atteignant 106,66 dollars le baril vers 09h06 GMT.

• Le brut américain West Texas Intermediate (WTI) a gagné 14,05 %, pour s'établir à 103,67 dollars. Au cours de la séance, les deux références ont même brièvement frôlé les 120 dollars, avec un pic à 119,50 dollars pour le Brent et 119,48 dollars pour le WTI. Selon les informations rapportées par le Financial Times, la progression des prix s'est légèrement atténuée après l'annonce d'une discussion entre les ministres des Finances du G7 sur une éventuelle libération coordonnée des réserves stratégiques de pétrole. Une source gouvernementale française citée par Reuters confirme que « le recours aux réserves est une option envisagée ». L'Agence internationale de l'énergie (AIE) doit également participer à ces discussions. Réduction de production et perturbations dans le détroit d'Ormuz
Derrière cette flambée des prix se trouve un choc d'offre lié à la situation au Moyen-Orient, région stratégique pour la production et le transport du brut. Plusieurs facteurs se cumulent :
• Perturbations du transport maritime dans le détroit d'Ormuz,

passage clé pour le commerce mondial de pétrole ;
• Réductions de production chez plusieurs pays producteurs ;
• Tensions politiques régionales. L'Irak a notamment vu sa production chuter fortement. Selon trois sources industrielles citées par Reuters, la production provenant des principaux champs pétrolifères du sud du pays a baissé de 70 %, tombant à 1,3 million de barils par jour, en raison de l'impossibilité d'exporter via le détroit d'Ormuz. Un responsable de la compagnie publique Basra Oil Company indique par ailleurs que les stocks de brut ont atteint leur capacité maximale, aggravant les difficultés logistiques. Le Koweït a lui aussi commencé à réduire sa production samedi, tandis que Kuwait Petroleum Corporation a déclaré un cas de force majeure sur certaines expéditions. D'autres incidents ont également contribué aux tensions sur l'offre :
• Bapco Energies a annoncé un cas de force majeure après une attaque contre une raffinerie à Bahreïn.
• Le géant saoudien Aramco a proposé plus de 2 millions de barils de brut via des appels d'offres exceptionnels. Selon les analystes, les Émirats

arabes unis et l'Arabie saoudite pourraient également réduire leur production dans les prochains jours. Les gouvernements commencent à réagir face au choc pétrolier. La montée des prix du pétrole pousse déjà plusieurs gouvernements à anticiper les conséquences économiques. Dans l'Union européenne, les groupes de coordination chargés de l'approvisionnement en pétrole et en gaz doivent se réunir jeudi, a annoncé un porte-parole de la Commission européenne. Ces structures surveillent la sécurité énergétique et coordonnent les réponses en cas de crise. Les pays membres de l'UE disposent d'une obligation réglementaire. Ils doivent maintenir des stocks stratégiques équivalents à 90 jours de consommation. En Asie, la réaction est déjà concrète. Le président sud-coréen Lee Jae Myung a annoncé que son gouvernement allait plafonner les prix domestiques du carburant, une mesure inédite depuis près de 30 ans. Séoul cherche également à diversifier ses sources d'approvisionnement énergétique. En France, le Premier ministre Sébastien Lecornu a demandé un

renforcement des contrôles sur les prix du carburant afin d'éviter toute hausse jugée abusive. Marchés financiers et inflation : les inquiétudes se multiplient
La flambée du pétrole ne touche pas seulement le marché énergétique. Elle provoque déjà des secousses sur les marchés financiers mondiaux. Lundi :
• Les Bourses européennes ont fortement reculé, suivant la tendance observée en Asie ;
• Le dollar s'est renforcé, profitant de son statut de valeur refuge ;
• Les rendements obligataires ont grimpé, alimentés par les craintes d'inflation. Les investisseurs redoutent en effet qu'une hausse durable du pétrole entraîne une remontée de l'inflation mondiale. Dans ce scénario, les banques centrales pourraient être contraintes de durcir leur politique monétaire afin de freiner la hausse des prix. La situation reste donc étroitement surveillée par les gouvernements, les institutions énergétiques et les marchés financiers, alors que l'évolution du conflit au Moyen-Orient pourrait encore accentuer les tensions sur l'approvisionnement mondial en brut.



ANNABA:
**Le wali, Abdelkrim Lamouri, consacre aux citoyens
des séances d'écoute de leurs préoccupations**

S.F
Dans le cadre de la consolidation du principe de proximité et de communication directe avec les citoyens, le wali d'Annaba, Abdelkrim Lamouri, a présidé, hier-lundi, une séance de réception au siège de la wilaya consacrée à l'écoute des préoccupations des habitants. Cette rencontre a réuni plusieurs citoyens, ainsi que des représentants d'associations et des acteurs de la société civile venus exposer diverses préoccupations et propositions liées notamment aux questions administratives, sociales et de développement local. Au cours de cette séance d'écoute, le premier responsable



de l'exécutif local a pris connaissance des différentes doléances exprimées par les participants. Il a également insisté sur la nécessité de traiter

ces demandes dans le respect des lois et de la réglementation en vigueur, tout en veillant à apporter des solutions appropriées dans les meilleurs délais.



Ces réceptions périodiques s'inscrivent dans une démarche visant à renforcer le dialogue avec les citoyens, à améliorer la prise en charge de leurs

préoccupations et à promouvoir une gouvernance locale basée sur la proximité, la transparence et l'efficacité administrative.

ANNABA / SERVICE PUBLIC
**Poursuite des séances d'accueil et d'écoute
des préoccupations des citoyens**

S.F
Dans le cadre de la poursuite des séances d'accueil consacrées à l'écoute des préoccupations des citoyens, les différents services de la wilaya d'Annaba ont reçu, ce lundi 9 mars 2026, plusieurs citoyens au siège de la wilaya. Cette initiative s'inscrit dans une démarche visant à renforcer la communication directe entre l'administration et les citoyens, tout en offrant un espace d'expression permettant aux habitants d'exposer leurs préoccupations et leurs demandes liées à divers domaines de la vie quotidienne. Au cours de ces rencontres,



les responsables des services concernés ont pris connaissance des différentes doléances présentées par les citoyens. Les requêtes enregistrées feront l'objet d'un suivi et d'une prise en charge en coordination avec les différentes instances et organismes compétents, conformément aux lois et réglementations en vigueur. Ces séances périodiques d'accueil traduisent la volonté des autorités locales de promouvoir une gestion administrative de proximité, fondée sur l'écoute, la transparence et l'amélioration continue de la qualité du service public.

ANNABA / EL-HADJAR
**Le Chef de daïra procède à l'installation du nouveau secrétaire
général de l'APC**



R.C
Après la nomination du nouveau secrétaire général de la commune d'El Hadjar par le wali, Abdelkrim Lamouri, le chef de daïra d'El Hadjar a supervisé l'installation officielle du nouveau Secrétaire général de l'APC, Lahrech Hichem, de ladite commune. Rappelons que dernier occupait le même poste au niveau de la commune de Chetaïbi. Cette décision intervient dans

le cadre des mesures prises par les autorités locales afin de relancer la dynamique de développement au niveau de la commune d'El Hadjar. En effet, cette dernière a accusé un retard notable dans plusieurs domaines, notamment en matière d'aménagement urbain et de réalisation de projets de développement. A travers cette nomination, les autorités visent à insuffler une nouvelle dynamique administrative et

à améliorer la gestion locale, afin de relancer les projets en suspens et d'assurer une meilleure prise en charge des préoccupations des citoyens. Cette démarche s'inscrit également dans la volonté d'optimiser l'utilisation des importantes enveloppes financières accordées par l'État à la commune pour soutenir son développement et améliorer le cadre de vie des habitants.

ANNABA / DUAC

Sortie de terrain et supervision du projet d'aménagement de la plage En Nasr



S.F

Dans le cadre du suivi des projets d'aménagement urbain au niveau de la wilaya d'Annaba, une sortie de terrain a été effectuée au projet d'aménagement de la plage En Nasr, sous la supervision de la direction de l'Urbanisme, de l'Architecture et de la Construction. Cette visite a été consacrée à la désignation du Centre d'expertise et de diagnostic



chargé de réaliser une expertise technique des murs de soutènement réalisés auparavant sur le site. L'objectif de cette opération est d'évaluer l'état technique de ces structures et de s'assurer de leur conformité aux normes en vigueur, afin de garantir la sécurité des aménagements prévus dans le cadre du projet et d'assurer la bonne poursuite des travaux.

ANNABA / EDUCATION NATIONALE

Poursuite des visites de terrain des établissements scolaires



S.F

Les visites de terrain effectuées par les chefs de service et les inspecteurs se poursuivent à travers les différents établissements scolaires de la wilaya d'Annaba, conformément aux orientations du directeur de l'Éducation nationale, Mokhtar El Aouamer, Ces déplacements ont pour objectif de couvrir l'ensemble des établissements éducatifs de la wilaya afin de s'enquérir des conditions de scolarisation des élèves. Ils permettent également de suivre l'état des infrastructures et des équipements

pédagogiques, tout en évaluant le niveau d'encadrement administratif et pédagogique au sein des établissements. Lors de ces visites, les responsables procèdent également au recensement des différentes préoccupations relevées sur le terrain, en vue de leur prise en charge par les services compétents. Cette démarche s'inscrit dans le cadre des efforts visant à améliorer la qualité de la gestion pédagogique et à garantir le bon fonctionnement du service public de l'éducation à travers l'ensemble des établissements scolaires de la wilaya.

ANNABA / CÉLÉBRATION JOURNÉE DU 08 MARS 26

La clinique "Azouz Multiservice" a organisé une cérémonie commémorative en hommage à son personnel

R.C

En l'honneur des ingénieurs sanitaires, en reconnaissance de leurs efforts quotidiens et de leur rôle essentiel dans le maintien de la propreté de l'environnement

sain et la garantie d'un environnement sain pour les patients et le personnel médical, une cérémonie commémorative de la journée internationale de la femme a été organisée au profit du

personnel féminin la clinique "Azouz Multiservice". Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la reconnaissance des efforts du personnel féminin et de sa contribution au service de santé publique.



ANNABA / EL BOUNI

Sortie pédagogique au profit des enfants atteints de cancer au niveau de l'Hôpital Sainte Thérèse

R.C

Dans le cadre de la mise en œuvre des instructions de la Direction de l'Activité Sociale et de la Solidarité d'Annaba, et la mise en œuvre du programme Ramadhan élaboré par le Centre psychologique pédagogique d'El Bouni, visant à défendre les valeurs de solidarité et de cohésion humanitaire pendant ce mois béni, avant-hier, dimanche 08 mars 2026 a été organisé une sortie pédagogique de solidarité au profit des enfants atteints de cancer au niveau de l'Hôpital Sainte Thérèse - Clinique pédiatrique où les enfants du centre ont

participé à cette initiative humanitaire pour apporter joie et bonheur au cœur des petits patients, les soulager en offrant des cadeaux symboliques et en partageant des moments humanitaires remplis d'amour et d'espoir. Cette initiative s'inscrit dans le contexte des efforts visant à inculquer l'esprit d'empathie et de solidarité chez les enfants, et à promouvoir une culture de solidarité avec les groupes qui connaissent des conditions de santé défavorables, en particulier pendant le mois béni du Ramadhan a travers lequel les plus grands sens de compassion et de solidarité sont manifesté.

ANNABA / PROTECTION CIVILE

Exercice de simulation de la protection civile à Aïn El Berda

S.F

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'exercices opérationnels des unités de la Protection civile, l'unité secondaire d'Aïn El Berda a organisé, hier matin, un exercice de simulation au niveau de l'établissement hospitalier "Arabi Sebti" à Aïn El Berda, dans la wilaya d'Annaba. Cette manœuvre a simulé le scénario d'un incendie suivi d'une explosion au niveau du système de chauffage central de l'établissement, avec l'enregistrement de plusieurs blessés fictifs. L'exercice avait pour objectif d'évaluer le degré de préparation et de réactivité des agents d'intervention, notamment en matière de rapidité d'exécution et d'efficacité face à ce type de situation d'urgence. L'opération a également permis de tester



la coordination entre les différentes parties et services concernés, afin d'assurer une gestion optimale de ce genre d'interventions et de renforcer les capacités opérationnelles sur le terrain. Cet exercice s'inscrit dans les efforts continus de la Protection civile de la wilaya d'Annaba visant à améliorer la préparation des équipes d'intervention et à garantir une réponse rapide et efficace en cas d'incident réel.

ANNABA / Spéculation et inflation

Une flambée des prix qui inquiète les ménages en plein mois sacré de Ramadhan

Sara Boueche

Les marchés de la ville d'Annaba connaissent ces derniers jours une hausse spectaculaire des prix des fruits et légumes, suscitant l'étonnement et l'inquiétude des consommateurs. Dans plusieurs points de vente, les tarifs affichés dépassent désormais tout entendement, mettant à rude épreuve le pouvoir d'achat des familles, notamment en cette période du mois de Ramadhan où la consommation alimentaire est particulièrement élevée.

Qu'il s'agisse du marché couvert dit « Francis », du marché d'El Hattab ou encore des étals des marchands ambulants, les prix des produits frais ont connu une augmentation significative. Selon des observateurs, la hausse varie entre 20 % et 100 % selon les produits. Une situation qui rend ces denrées de plus en plus difficiles



d'accès pour les couches sociales les plus vulnérables et même pour les ménages aux revenus moyens.

Face à cette tendance préoccupante, plusieurs voix appellent les services chargés du contrôle des prix et de la qualité à renforcer leurs interventions afin de mettre un terme aux pratiques commerciales jugées abusives.

La seconde quinzaine du mois

sacré s'est ainsi ouverte sur une flambée des prix difficile à expliquer. À titre d'exemple, la tomate, qui se vendait autour de 50 dinars le kilogramme au début du Ramadhan, atteint désormais 120 dinars sur la plupart des étals. Le poivron a suivi la même tendance, passant de 100 à 200 dinars le kilogramme. La laitue, autre produit largement consommé, est

aujourd'hui proposée à près de 240 dinars le kilogramme, contre seulement 80 dinars auparavant. D'autres produits affichent également des tarifs élevés. Les petits pois oscillent entre 240 et 260 dinars le kilogramme, tandis que la pomme de terre est vendue entre 65 et 80 dinars selon la qualité et le calibre. Même les fruits habituellement plus stables ne sont pas épargnés par cette tendance haussière. La banane, dont le prix officiel a été fixé à 420 dinars le kilogramme par les pouvoirs publics, est pourtant commercialisée sur certains marchés à près de 480 dinars.

Face à cette augmentation soudaine, de nombreux citoyens se disent désemparés. En l'espace de quelques jours, les dépenses alimentaires ont considérablement augmenté, mettant à mal les budgets familiaux déjà fragilisés.

Le passage à la seconde moitié du mois de Ramadhan s'est ainsi traduit par une pression supplémentaire sur les bourses des ménages.

Cette situation apparaît d'autant plus paradoxale que les autorités publiques ont multiplié les initiatives pour soutenir la production agricole et garantir un approvisionnement régulier du marché national en produits de première nécessité à des prix accessibles. Pourtant, sur le terrain, la tendance reste clairement orientée à la hausse.

En dépit des mesures mises en place pour stabiliser le marché, les prix des denrées alimentaires continuent donc de progresser de manière notable à Annaba, alimentant l'inquiétude des consommateurs et relançant le débat sur l'efficacité des mécanismes de régulation et de contrôle.

Un professeur de lycée à Blida derrière les barreaux pour cette raison



Une affaire sensible secoue le secteur de l'éducation dans la wilaya de Blida. Un professeur du cycle secondaire se retrouve aujourd'hui au cœur d'une procédure judiciaire après des plaintes déposées par des parents d'élèves. La justice a décidé de placer l'enseignant en détention provisoire en attendant son procès, prévu la semaine prochaine. L'affaire, révélée par l'association locale des parents d'élèves, a suscité une vive réaction dans la communauté éducative. Selon le journal El khabar, l'affaire remonte à la fin de l'année 2025. À cette période, l'organisation affirme avoir reçu plusieurs plaintes concernant des faits jugés contraires aux règles et à l'éthique au sein d'un lycée.

Les signalements évoquent des « faits portant atteinte à la dignité et à la moralité d'élèves du secondaire ». Les parents affirment que l'enseignant a adopté des comportements considérés comme interdits par la loi.

Face à cette situation, l'association a décidé d'intervenir afin de défendre les intérêts des élèves concernés et de porter l'affaire devant les autorités compétentes. Au fil des semaines, l'affaire a pris de l'ampleur et s'est propagée au sein de la famille éducative locale. Selon l'association, certains parents ont exprimé leur inquiétude face à ce qu'ils décrivent comme une absence de réaction de la part de l'administration de l'établissement.

Selon la même source, l'organisation évoque même un sentiment de « couverture » de l'affaire par la direction de l'établissement scolaire. Ainsi, le dossier a finalement été transmis aux services de sécurité chargés d'enquêter sur ce type de faits.

L'association insiste sur le principe selon lequel la protection des élèves constitue une responsabilité de tous. Elle rappelle qu'elle « ne tolère ni négligence, ni dissimulation, ni exploitation ».

La justice ordonne la détention provisoire de l'enseignant

Saisie de l'affaire, la justice a pris une première décision. Le tribunal de Blida a ordonné le placement de l'enseignant en détention provisoire.

Le procès de l'accusé a été fixé à la semaine prochaine, date à laquelle les éléments du dossier seront examinés devant la juridiction compétente.

Cette décision judiciaire marque une nouvelle étape dans un dossier qui continue de susciter l'attention au sein du secteur de l'éducation et parmi les parents d'élèves. L'association des parents d'élèves de Blida affirme qu'elle restera mobilisée afin de « protéger les enfants contre toute atteinte à leur sécurité et à leur dignité ».

Le procès prévu la semaine prochaine devrait permettre d'apporter davantage d'éclaircissements sur les faits reprochés à l'enseignant.

Lecture et réinsertion : La culture au cœur de l'accompagnement des détenus à Annaba



Sara Boueche

Dans une démarche visant à promouvoir l'accès au livre et à encourager la pratique de la lecture au sein du milieu carcéral, la Direction de la culture et des arts de la wilaya d'Annaba a organisé une activité culturelle à l'établissement de rééducation et de réhabilitation de Bouzaâroua. Cette rencontre s'inscrit dans les efforts conjoints des institutions culturelles et pénitentiaires pour soutenir les programmes d'accompagnement éducatif destinés aux personnes incarcérées.

L'événement a été réalisé en partenariat avec la Bibliothèque principale de lecture publique Barkat Slimane, qui a mobilisé sa bibliothèque mobile afin d'offrir aux détenus un moment consacré au livre et à la découverte littéraire. L'organisation de cette rencontre s'est faite en coordination avec le service externe de l'administration pénitentiaire chargé de la réinsertion sociale

des détenus à Annaba.

La soirée culturelle s'est déroulée en présence du directeur de l'établissement ainsi que de plusieurs cadres de l'institution, illustrant l'importance accordée aux activités culturelles dans les programmes de réhabilitation.

À travers cette rencontre, les organisateurs ont souhaité instaurer un espace d'échange et de réflexion, où la lecture devient un moyen d'éveil intellectuel et de dialogue.

Par le biais de ce type d'activités, les acteurs culturels et institutionnels rappellent le rôle fondamental du livre dans l'accompagnement des détenus, en favorisant l'accès au savoir et en contribuant à nourrir la réflexion personnelle. La promotion de la lecture en milieu carcéral participe ainsi à l'enrichissement culturel des détenus et s'inscrit dans une dynamique visant à faciliter leur réintégration dans la société.

Iran

Mojtaba Khamenei, fils d’Ali Khamenei et proche des conservateurs, nommé nouveau Guide suprême

Les gardiens de la révolution ont déclaré faire allégeance au nouveau dirigeant, âgé de 56 ans, dont la nomination avait été écartée par son père. Ce religieux de 56 ans, considéré comme proche des conservateurs en raison de ses liens avec les gardiens de la révolution, a été choisi par l’Assemblée des experts, composée de 88 membres du clergé. Son père, qui était au pouvoir depuis 1989, a été tué le 28 février lors de l’offensive américano-israélienne comme d’autres hauts dignitaires. Ali Khamenei avait lui-même succédé en 1989 au fondateur de la République islamique, l’ayatollah Ruhollah Khomeini.

« L’ayatollah Mojtaba Hosseini Khamenei (...) est nommé et présenté comme troisième Guide du système sacré de la République islamique d’Iran, sur la base d’un vote décisif des membres respectés de l’Assemblée des experts », affirme l’instance religieuse dans un communiqué relayé par les médias iraniens. L’Assemblée « invite la noble nation entière d’Iran, particulièrement les élites et les intellectuels des séminaires et des universités, à faire allégeance au Guide et maintenir l’unité autour » de lui, a ajouté l’institution.

« Une cible » pour Israël, « poids plume » pour Trump

La nouvelle a été annoncée solennellement à la télévision



d’Etat par un présentateur lisant le communiqué officiel de l’Assemblée des experts, pendant qu’une photo de Mojtaba Khamenei apparaissait à l’écran. Des images ont ensuite montré des scènes de liesse aux quatre coins du pays, avec des Iraniens agitant de nuit des drapeaux de la République islamique ou les lampes de leur téléphone portable.

Peu après, dans un communiqué, les gardiens de la révolution ont déclaré lui faire allégeance. Le corps des gardiens « soutient le choix de l’honorable Assemblée des experts [et] est prêt à une obéissance totale et au sacrifice de soi pour accomplir les commandements divins » de Mojtaba Khomeini, ont-ils déclaré. Les forces armées et la police ont également fait allégeance au nouveau guide. Les rebelles houthistes, au Yémen, soutenus par Téhéran, ont aussi salué sa nomination. Depuis une semaine, son nom

circulait pour endosser ce poste dévolu à un religieux. Ali Khamenei avait pourtant écarté, en 2024, un tel scénario, alors que la Révolution islamique a mis fin en 1979 à des siècles de monarchie héréditaire.

Israël a d’ores et déjà annoncé, mercredi, que le nouveau Guide suprême – qui est désigné à vie et garde en pratique le dernier mot sur les grandes orientations, tant en politique intérieure qu’extérieure – serait « une cible ».

Quant à Donald Trump, qui, au début de la guerre, avait exhorté le peuple iranien à renverser la République islamique, il a déclaré, dimanche, que le nouveau Guide suprême iranien « ne tiendra pas longtemps » sans son aval, et ce avant même que son nom soit rendu public.

Jeudi, il avait déjà affirmé qu’il n’accepterait pas que Mojtaba Khamenei, qualifié de « poids plume », prenne la relève.

Le chef de la diplomatie iranienne, Abbas Araghtchi,

a réaffirmé que le choix du successeur d’Ali Khamenei incombe au « peuple iranien » et à « personne d’autre ».

Les infrastructures pétrolières iraniennes visées

Cette désignation survient alors que l’Iran, toujours visé par d’intenses frappes, assure être prêt à « au moins six mois de guerre », faisant fi des appels à la « capitulation inconditionnelle » lancés par Donald Trump. Le président américain a évoqué un possible envoi futur de troupes au sol en Iran pour contrôler les stocks d’uranium enrichi du pays.

Dimanche après-midi, des explosions ont été entendues dans la capitale, déjà plongée au petit matin dans l’obscurité et enveloppée d’un voile noir, selon les journalistes de l’Agence France-Presse (AFP).

L’armée israélienne a déclaré avoir frappé « plusieurs » réservoirs de carburant utilisés, selon elle, pour faire fonctionner les infrastructures militaires, avant d’annoncer dans l’après-midi avoir frappé le QG de la force aérospatiale des gardiens de la révolution, force d’élite de la République islamique. Il s’agit de la première attaque rapportée contre des infrastructures pétrolières iraniennes depuis le 28 février.

La distribution d’essence est désormais limitée à 20 litres par véhicule, et des files d’attente s’étirent le long des stations-service de Téhéran, a constaté l’AFP, dimanche,

jour de reprise en Iran après une semaine fériée décrétée pour la mort d’Ali Khamenei.

« L’air est devenu irrespirable, témoigne une habitante jointe par téléphone depuis Paris. La guerre est en train de s’étendre. Ce n’est pas ce que nous voulions. Nous ne voulions pas qu’ils bombardent nos richesses nationales pour nous rendre encore plus pauvres que nous ne le sommes déjà. »

Selon le dernier bilan du ministère de la santé iranien, plus de 1 200 personnes ont été tuées et plus de 10 000 civils blessés, des affirmations que l’AFP n’a pas pu vérifier.

Flambée des cours du pétrole

Parallèlement, au Liban, de violents combats faisaient rage dans la nuit de dimanche à lundi dans l’est du pays, près de la frontière syrienne, où des troupes israéliennes ont atterri à bord d’hélicoptères. Le bilan des frappes israéliennes menées dans le pays contre le Hezbollah s’élève à 394 morts, ainsi qu’à quelque 517 000 déplacés, selon les autorités libanaises.

Les Etats-Unis ont, de leur côté, annoncé la mort d’un septième militaire américain tué dans les frappes iraniennes dans le Golfe le 1er mars. Depuis le début de la guerre, en riposte aux bombardements, l’Iran tire en effet des missiles et des drones vers des infrastructures dans le Golfe, riche en hydrocarbures et qui abrite plusieurs bases militaires américaines.

Au Royaume-Uni, la monarchie et le gouvernement sous le feu de l’affaire Epstein

Les cas de l’ex-prince Andrew et de l’influent Peter Mandelson, ancien commissaire européen et ministre de Tony Blair, montrent l’impunité dans laquelle la haute société britannique a pu évoluer jusqu’à présent, selon le monde fr.

Ces clichés ont fait le tour du monde : sur le premier, Andrew Mountbatten-Windsor, frère du roi Charles III, apparaît, les yeux effarés, tentant d’échapper au fond de sa voiture aux flashes des

paparazzis postés à la sortie d’un commissariat de police du Norfolk (nord-est de l’Angleterre), le 19 février. Sur l’autre, pris quatre jours plus tard, Peter Mandelson est immortalisé la mine sombre, encadré de policiers en civil venus l’arrêter à son domicile près de Regent’s Park, au centre de Londres. Dans le cas de l’ex-prince comme dans celui de l’ancien ministre de Tony Blair et de Gordon Brown, les forces de l’ordre enquêtent sur des suspicions de « mauvaise conduite dans

l’exercice de [leurs] fonctions », pour avoir transmis des informations confidentielles à un ami commun : le criminel sexuel Jeffrey Epstein.

Cette infraction est notoirement difficile à établir et ni Andrew Mountbatten-Windsor, 66 ans, ni Peter Mandelson, 72 ans, ne sont inculpés début mars. Pourtant, le seul fait que ces deux hommes doivent enfin rendre des comptes comme des citoyens ordinaires semble marquer la fin d’une époque pour une génération

de personnages puissants au Royaume-Uni, qu’ils soient membres de la famille royale ou de l’intelligentsia politique.

Pendant quarante ans, Peter Mandelson, un des pères du New Labour (le Parti travailliste débarrassé de ses valeurs socialistes par Tony Blair) a joui d’une énorme influence malgré une réputation entachée de scandales. Celui que les médias ont baptisé le « Prince des ténèbres » pour son habileté et son absence

de scrupules doit rendre son portefeuille de ministre du commerce de Tony Blair en 1998 pour n’avoir pas déclaré un emprunt d’un montant équivalent à plus de 400 000 euros auprès d’un collègue du gouvernement. Un an plus tard, il est pourtant nommé secrétaire d’Etat à l’Irlande du Nord. Mais il doit de nouveau démissionner, soupçonné d’avoir facilité la demande de passeport d’un homme d’affaires indien.

En France, face à la montée de la menace, la lutte antidrone passe à l'échelle industrielle

Alors que le gouvernement travaille à un changement de loi pour renforcer les moyens de protection des sites sensibles, les industriels se préparent à une explosion du marché, selon le monde fr. Selon l'armée suédoise, après inspection de l'appareil, cela ne fait aucun doute : le drone neutralisé par sa marine, le 25 février, non loin du porte-avions français



Charles-de-Gaulle, alors implication, c'est la en escale à Malmö, est première fois qu'un survol interdit lui était attribué, si la Russie a nié son alors que les suspicions

étaient nombreuses depuis la multiplication de ce type d'incidents ces derniers mois. Depuis la mi-2025, une quarantaine d'événements de ce type ont été recensés en Europe, y compris en France. Le 21 septembre puis le 2 octobre 2025, des drones sont détectés dans le ciel du camp militaire de Mourmelon-le-Grand (Marne). Le 10 novembre 2025, c'est l'usine de Bergerac du fabricant

de poudre Eurenco qui est survolée. Puis, le 4 décembre 2025, cinq appareils sont détectés au-dessus de la base de l'île Longue (Finistère), qui abrite la base des sous-marins nucléaires lanceurs d'engins français. En Europe, le trafic des aéroports de Berlin, d'Amsterdam ou de Bruxelles a été plusieurs fois perturbé, fin 2025, en raison de la présence de drones.

La Chine repasse devant les Etats-Unis en nombre de milliardaires grâce à la tech et à l'IA

Le cabinet Hurun a dévoilé, jeudi, son classement des milliardaires : la Chine en compte 287 de plus qu'en 2025. Les fondateurs de la tech dominant le palmarès, selon le monde fr. C'est la victoire des algorithmes sur l'industrie physique, selon le bureau d'études Hurun. Avec une fortune estimée à 68 milliards d'euros, Zhang Yiming, fondateur de ByteDance, la firme derrière les réseaux sociaux triomphants TikTok et Douyin (son équivalent en Chine) ainsi que la redoutable intelligence artificielle (IA) Seedance, a détrôné le « roi de l'eau »,

Zhong Shanshan, fondateur du géant de l'eau en bouteille Nongfu Spring. L'hégémonie de ce dernier symbolisait jusqu'ici la résilience de la consommation traditionnelle. Ce nouveau podium de la tech est complété par Ma Huateng, aux manettes des jeux en ligne et de l'IA générative de Tencent, et Colin Huang, créateurs des applications marchandes Pinduoduo et Temu. Selon le classement publié par Hurun, jeudi 5 mars, la Chine a également détrôné les Etats-Unis en reprenant la première place du classement mondial des personnes les plus riches.

Elle compte 1 110 milliardaires sur un total de 4 020, grâce à 287 nouveaux entrants. Des valorisations boursières fulgurantes ont permis à deux ingénieurs chinois d'accéder au statut de milliardaire : Yan Junjie de MiniMax, avec 3,6 milliards de dollars (3,1 milliards d'euros), et Liu Debing de Knowledge Atlas Technology JSC (aussi connu sous le nom de Zhipu), avec 1,2 milliard de dollars. Minimax comme Zhipu sont des rivaux de DeepSeek dans l'IA dite générative, soit la création d'images et de vidéos notamment à partir d'instructions écrites.



La Chine tente de débloquent le trafic la concernant dans le détroit d'Ormuz

L'approvisionnement énergétique chinois est otage de la guerre malgré les relations entre Pékin et Téhéran. Des navires essaient de sortir du golfe Persique en affichant l'identité chinoise de leur géant., selon el monde fr. Premier importateur mondial à la fois de pétrole et de gaz naturel liquéfié, la Chine est particulièrement exposée au blocage de fait du détroit d'Ormuz imposé par l'Iran. Une manœuvre



destinée à prendre en otage l'approvisionnement mondial en hydrocarbures et les économies du Golfe en réponse à l'offensive

menée par les Etats-Unis et Israël. La deuxième économie de la planète dépend à 45 % du pétrole passant par ce point

névralgique. La stratégie iranienne est kamikaze, même si le pays avait fortement augmenté ses chargements pétroliers pour engranger des revenus dans les semaines précédant la guerre, à mesure que Washington déployait ses forces dans la région. Mais la menace désormais brandie sur ce corridor stratégique a sans doute coupé l'Iran de son propre débouché principal : la Chine, qui absorbait plus de 80 % de son brut par le biais d'un réseau de petites raffineries, moins vulnérables aux

sanctions américaines que les grandes compagnies nationales. La Chine a annoncé dépêcher dans la région son envoyé spécial pour le Moyen-Orient, Zhai Jun, sans préciser les pays qu'il compte visiter. Pékin, qui se garde de toute alliance militaire mais cultive des liens diplomatiques avec Téhéran ainsi qu'avec les monarchies du Golfe, s'irrite d'être entraîné dans une crise révélant sa dépendance aux échanges mondiaux et répète l'importance d'assurer le maintien de la navigation

EN :
Merbah, Mastil, Laïdani, Abada, Lekhal et Ghedjmis,
les 6 nouveaux de Petkovic



La liste élargie de l'équipe nationale d'Algérie a été transmise hier à la FIFA en vue du prochain rassemblement des Verts qui sera ponctué de deux matchs amicaux en Italie, respectivement face au Guatemala (27 mars) et l'Uruguay (31 mars). Selon nos sources, elle comprend 50 joueurs, dont six nouveaux visages appelés pour la première fois depuis l'arrivée de Vladimir Petkovic à la tête des Verts. Il s'agit de Merbah, Mastil, Laidani, Lekhal, Abada et Ghedjmis.

Du sang neuf dans la cage
Le poste de gardien est particulièrement concerné par ce

renouvellement. Gaya Merbah (31 ans), auteur d'une saison solide avec la JS Kabylie, est logiquement récompensé. Deux profils binationaux apparaissent également : Melvin Mastil (26 ans), formé en Suisse et évoluant au FC Lausanne-Sport, ainsi qu'Abdallah Laidani (22 ans), ancien international suisse U20, aujourd'hui à Modena FC en Serie B. Parmi les nouveautés figure également Achraf Abada (26 ans). Le défenseur central, fraîchement transféré à l'USM Alger en provenance de l'ASO Chlef, avait ébloui le public algérien lors de la Coupe arabe

des nations FIFA 2025 par sa justesse technique et son engagement. Sa progression constante lui ouvre aujourd'hui les portes de la présélection. Au milieu, Victor Lekhal (32 ans), joueur d'Al Riyadh SC, figure pour la première fois dans une liste sous l'ère Petkovic. Brillant lors de la Coupe arabe des nations FIFA 2025, l'expérimenté milieu n'avait encore jamais été retenu par le sélectionneur suisse-bosniaque. Sa présence marque une nouveauté importante dans l'élargissement de la base de travail. En attaque, Farès Ghedjmis découvre lui aussi la présélection. L'ailier droit

de Frosinone Calcio, auteur de 10 buts et 3 passes décisives en 29 matches de Serie B, est récompensé pour sa régularité.

Aouchiche, Naïr et Kendouci de retour
Cette liste est également marquée par plusieurs retours. Adil Aouchiche (23 ans) poursuit sa progression du côté du FC Schalke 04, après avoir opté pour l'Algérie à l'arrivée de Petkovic. Souhaib Naïr (23 ans), défenseur central de l'EA Guingamp, réintègre la liste après une première convocation en mars 2025 lors des éliminatoires du Mondial 2026. Enfin, Ahmed Kendouci (26 ans) effectue son retour. Freiné par

une grave blessure contractée en Égypte, le milieu a depuis rejoint le FC Lugano et retrouve progressivement son rythme. A noter que le championnat algérien est représenté seulement par 6 joueurs. Outre Merbah et Abada, quatre autres joueurs locaux figurent dans la liste : Zakaria Boulahfaya (CS Constantine), Alexis Guendouz (MC Alger), Zineddine Belaïd (JS Kabylie) et Naoufel Khacef (CR Belouizdad). Une liste élargie marquée par l'ouverture, la concurrence et la volonté du sélectionneur d'explorer toutes les options avant de dévoiler la liste finale.

FC Barcelone : Le changement de comportement brutal de Lamine Yamal



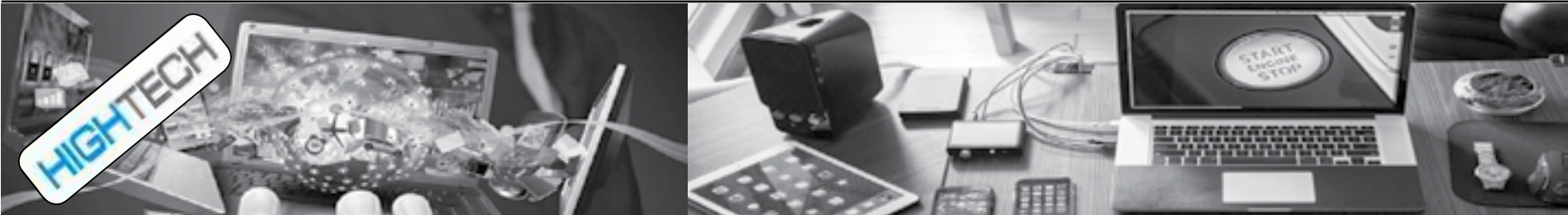
La vedette du FC Barcelone a changé bon nombre de choses et d'habitudes dans sa vie de tous les jours pour retrouver son meilleur niveau. Lamine Yamal marche sur l'eau. Ce week-end encore, le prodige espagnol de 18 ans a été décisif avec un golazo qui a permis aux siens de repartir de San Mamés, déplacement toujours difficile, avec les trois points (1-0). Le week-end précédent, il avait déjà été exceptionnel face à Villarreal, avec un triplé à la clé, tout comme il avait rendu fous les Colchoneros en milieu de semaine en Copa del Rey.

De façon générale, son début d'année 2026 est exceptionnel, que ce soit sur le plan statistique - il a déjà inscrit 14 buts et délivré 9 passes décisives en 22 matches de Liga - ou dans sa capacité à faire des différences balle au pied. Pour la presse catalane, il est clairement à son prime. Pourtant, en début de saison, le numéro 10 barcelonais avait reçu quelques critiques. Son été remarqué, avec sa fameuse fête d'anniversaire, ses conquêtes féminines ou ses vacances au Brésil avec Neymar, avait fait parler, et à Barcelone, on

commençait déjà à s'inquiéter de cette surexposition médiatique et d'une possible dérive au niveau de son hygiène de vie ou son professionnalisme. Les fresques de son père n'aidant pas. Tout comme cette pubalgie qui l'a bien handicapé sur cette première partie de saison. Mais tout ça semble oublié. Et c'est grâce à Lamine Yamal lui-même. **Un Lamine Yamal plus pro** Effectivement, comme l'indique la Cadena SER, le jeune joueur catalan a su se remettre en question sur certains points et effectuer quelques changements

dans son quotidien. Il a notamment pris conscience de l'importance des différents traitements à réaliser pour se soigner de sa pubalgie. Il a ainsi compris qu'il devait suivre à la lettre tous les conseils et les consignes des spécialistes afin de se remettre au plus vite de ce souci fastidieux, ce qui n'était pas forcément le cas lors de ses premières semaines de douleurs, où il pouvait avoir tendance à prendre cette blessure un peu à la légère. Il a aussi redéfini ses priorités et s'est concentré à 100% sur le foot. Il a effectivement laissé

de côté les réseaux sociaux, s'est fait bien plus discret médiatiquement, faisant le choix de ne plus se montrer publiquement comme il le faisait avec la Kings League par exemple. Il a suivi les recommandations des gens qui l'entourent qui, contrairement à ce que beaucoup pensaient, auraient une influence plutôt positive sur lui, l'incitant à se concentrer uniquement sur son métier de footballeur et ne pas perdre de l'énergie ou de la concentration avec d'autres distractions. Et les résultats sont là...



Thunderbird 147 est là L'alternative à Outlook s'offre enfin ces deux options manquantes

Le client de messagerie open source Thunderbird poursuit son évolution avec une nouvelle mise à jour axée sur l'ergonomie et la stabilité. Cette version apporte deux ajouts fonctionnels attendus, accompagnés d'une série de correctifs.

Le logiciel open source Thunderbird continue de se bonifier pour séduire ceux qui cherchent une alternative aux clients de messagerie propriétaires. Mozilla vient de publier la version 147, qui règle plusieurs problèmes techniques rencontrés par les utilisateurs depuis plusieurs mois. Au-delà des corrections de bugs, cette mise à jour apporte deux nouvelles fonctionnalités axées sur la navigation dans les dossiers et les options de personnalisation.

Thunderbird 147 : des nouveautés pensées pour la navigation et la personnalisation

Parmi les nouveautés mises en avant, la première concerne l'affichage de l'arborescence des dossiers. Les adeptes de l'interface compacte disposent désormais d'une option «

Afficher le chemin complet », qui permet de visualiser clairement la hiérarchie des dossiers dans le panneau latéral. L'objectif est de faciliter le repérage lorsque plusieurs niveaux sont utilisés, sans modifier l'organisation existante.

La seconde évolution touche à la traduction des dossiers spéciaux. Mozilla a revu la manière dont ces éléments sont localisés, en limitant dorénavant la traduction à une liste précise de noms. Pour laisser le choix aux utilisateurs, un nouveau paramètre fait son apparition : mail.useLocalizedFolderNames. Il permet d'activer ou de désactiver cette localisation selon les préférences de chacun, sans passer par des ajustements plus complexes.

Une série de correctifs pour renforcer la stabilité

Au-delà de ces ajouts, Thunderbird 147 propose une longue liste de corrections. Une action problématique lors de la compression simultanée de plusieurs dossiers fonctionne désormais correctement. Les sous-dossiers d'archives unifiées n'affichent plus de libellés



erronés ni de listes de messages vides. La mise à jour corrige également un dysfonctionnement apparu avec la version 128 : le bouton « Ouvrir et afficher » ne répondait pas lorsqu'un message signé OpenPGP était joint sous forme de fichier .eml. Ce problème est à présent résolu. D'autres anomalies ont été traitées, touchant aussi bien l'interface que certaines fonctions avancées. Les statuts et priorités sélectionnés réapparaissent correctement dans

les widgets de recherche. Dans les paramètres, la recherche du terme « pièce jointe » renvoie de nouveau vers la section adéquate. Des corrections ont aussi été apportées à la création de comptes OAuth2 EWS, à l'envoi de messages via SMTP lorsque plusieurs courriels sont en attente, aux alertes du calendrier en cas de problème de connexion, ainsi qu'à la création de tâches avec date de début ou d'échéance.

Cet analyste renommé en est persuadé OpenAI sera en faillite dans les 18 prochains mois



Cet analyste renommé en est persuadé : OpenAI sera en faillite dans les 18 prochains mois

OpenAI a un défaut majeur face à ses concurrents comme Google ou Microsoft

Et chez Sebastian Mallby, ce constat ne vient pas d'un scepticisme quant à la technologie de l'intelligence artificielle, bien au contraire. Il note ainsi que « les entreprises mettent généralement des décennies à déployer avec succès de nouvelles technologies », alors qu'en comparaison, les sociétés d'IA ont montré des progrès « spectaculaires ».

Ici le problème n'est pas l'intelligence artificielle, mais OpenAI. La firme présidée par Sam Altman doit en effet

dépenser sans compter, comme les autres géants de la tech comme Google, Meta ou Microsoft, sans pour autant pouvoir compenser par des revenus gigantesques générés par des activités parallèles, comme c'est le cas des GAFAM.

Et il voit peu de marge de manoeuvre pour l'entreprise. « Même si OpenAI revient sur bon nombre de ces promesses et en finance d'autres grâce à ses actions surévaluées, l'entreprise doit tout de même trouver des sommes colossales » affirme-t-il ainsi. Pour lui, le destin possible d'OpenAI est de finir en faillite, puis finalement d'être « absorbé par Microsoft, Amazon ou un autre géant disposant de liquidités importantes ». Alors, est-ce l'avenir ?

En Bref...

Quand Elon Musk s'exprime en général, on peut s'attendre à tout. Alors lorsqu'il s'agit de l'avenir de la défense, le Pentagone écoute, mais pas toujours avec le sourire. Lors d'une récente intervention, le patron de SpaceX et de xAI a suggéré que l'armée américaine devrait adopter une approche inspirée de Star Trek pour développer ses systèmes de défense du futur.

Le papa de Grok défend une vision bien précise et veut intégrer massivement l'intelligence artificielle dans les opérations militaires, mais sur tout avec son propre modèle en première ligne.

Sans surprise, cette sortie a provoqué des réactions contrastées au sein de l'establishment militaire. Certains y voient une vision audacieuse qui pourrait accélérer la modernisation de l'armée. D'autres s'inquiètent de la dépendance croissante envers des technologies civiles développées par des entreprises privées, notamment quand ces entreprises appartiennent à un homme qui multiplie les projets parallèles et les prises de position controversées. Le Pentagone hésite entre deux options. Il peut profiter de l'avance technologique du privé ou conserver le contrôle total de ses systèmes critiques.

Star Trek comme promesse plus que comme programme

Elon Musk a évoqué Star Trek sans entrer dans les détails, et cette référence tombe à point nommé. Dans la série, la Fédération des Planètes Unies dispose de systèmes d'armement sophistiqués, d'une coordination parfaite entre vaisseaux et d'une capacité à analyser les menaces en temps réel. Celui qui souhaite désormais racheter Ryanair imagine exactement la même chose pour l'armée américaine. Des flottes de drones autonomes, des satellites interconnectés et des systèmes de commandement donnent à l'IA un rôle déterminant dans la prise de décision.



Centre national du cinéma

Quatre regards de cinéastes algériennes sur la mémoire et l'identité

Sara Boueche

Le Centre national du cinéma d’Alger a consacré mercredi soir sa deuxième édition de ciné-club aux courts métrages réalisés par des femmes, dans le cadre de sa programmation spéciale du Ramadan. Devant un public de cinéphiles et de professionnels, quatre jeunes cinéastes ont dévoilé leurs œuvres, oscillant entre fiction et documentaire, toutes traversées par des interrogations sur l’identité, la mémoire et la transmission. En présence du directeur du CNC, Mourad Chouihi, la soirée a d’abord fait escale dans la Casbah d’Alger avec « Clef du sol » d’Alia Louiza Belamri. Ce documentaire de vingt minutes suit Wassim, jeune violoniste

déchiré entre l’envie de quitter son pays pour d’autres horizons et l’attachement viscéral aux ruelles du vieil Alger, berceau de son histoire familiale. À travers le parcours de cet artiste, la réalisatrice questionne le lien complexe entre patrimoine et désir d’ailleurs, entre racines et aspiration à la mobilité. Cap au sud ensuite, avec « Khamssinate » (Années cinquante) d’Assia Khemissi. Cette œuvre personnelle plonge dans l’univers de Timimoun, où la cinéaste mêle images actuelles et archives sonores pour explorer le rôle des femmes dans la sauvegarde du patrimoine immatériel. Le film met particulièrement en lumière le chant Ahellil, pratique ancestrale inscrite dans la culture locale, dans une



approche cinématographique qui flirte avec le reportage documentaire sans jamais basculer dans l’illustration

didactique. La fiction s’est imposée avec « Tchebchaq Marikane » d’Amel Belidi, récit en 26 minutes centré sur deux

adolescentes, Samia et Nouara. L’insouciance de leur amitié se brise lorsque le père de Nouara est assassiné, victime d’une confusion avec celui de Samia. Le film ausculte la manière dont la violence collective pénètre l’intimité enfantine, transformant la joie en peur et l’innocence en traumatisme. Imane Ayadi a clôturé les projections avec « Nya », portrait d’une fillette nommée Anya qui grandit entourée de silences familiaux. Entre les questions qu’elle pose et les réponses que les adultes refusent de formuler, un événement vient fissurer son monde intérieur et la confronte aux non-dits qui structurent sa famille. Ce court métrage explore avec délicatesse la frontière fragile entre enfance protégée et révélations brutales.

Au Théâtre national algérien Mahieddine Bachtarzi

Un hommage artistique à la femme africaine

Sara Boueche

À l’occasion de la Journée internationale des femmes, le Théâtre national algérien Mahieddine Bachtarzi accueille, jusqu’au 12 mars, une exposition d’arts plastiques consacrée à la célébration de la femme algérienne et africaine. Inaugurée dans la nuit de samedi à dimanche, cette manifestation artistique signée Wafa Ouali rassemble une vingtaine d’œuvres où se mêlent subtilement réalisme, impressionnisme et abstraction.

Artiste autodidacte originaire de Béjaïa, Wafa Ouali investit le hall du théâtre avec une collection où dialoguent aquarelles et peintures à l’huile. Ses tableaux, de formats variés, mettent en valeur la grâce et la dignité féminines à travers la richesse des costumes et des ornements traditionnels. Des portraits de femmes algériennes y côtoient des figures issues de différents horizons du continent africain, parées de bijoux et d’habits traditionnels sublimés par des palettes chromatiques lumineuses et fluides.

Intitulée « Femme africaine », l’exposition se distingue par une démarche singulière : les œuvres ne portent aucun titre. Ce choix délibéré de l’artiste



invite les visiteurs à interpréter librement les tableaux et à leur attribuer eux-mêmes un sens. Cette approche participative transforme ainsi le public en acteur de la lecture artistique, face à un ensemble pictural imprégné d’identité algérienne et enrichi d’une dimension africaine.

Les œuvres exposées puisent largement dans les symboles du patrimoine culturel et identitaire. La femme algérienne y apparaît comme une figure centrale, incarnant les traditions, les valeurs et l’héritage transmis à travers les générations. Parallèlement, plusieurs toiles célèbrent la beauté et la singularité des femmes africaines, capturant des instants de leur quotidien et la diversité de leurs parures

traditionnelles.

L’artiste consacre également une part importante de son travail au patrimoine architectural algérien. La célèbre Casbah d’Alger, emblème historique et culturel du pays, figure parmi les thèmes privilégiés. Dans ces compositions aux atmosphères festives, se déploient des costumes traditionnels aux couleurs éclatantes tels que le haïk, le karakou ou encore la robe kabyle, qui insufflent aux toiles une forte vitalité visuelle.

Lors de l’inauguration, Wafa Ouali a souligné, dans une déclaration à l’Algérie Presse Service, que cette exposition s’inscrit dans la célébration du 8 mars et vise à mettre en lumière la place essentielle de la femme dans la société.



Elle a également rappelé son rôle déterminant dans la préservation et la transmission du patrimoine culturel, tant matériel qu’immatériel, en Algérie et en Afrique.

L’artiste précise par ailleurs que son travail s’inscrit dans une démarche à la fois mémorielle et documentaire. À travers ses tableaux, elle s’attache notamment à immortaliser des éléments emblématiques du costume traditionnel algérien, tels que le haïk, le burnous ou le caftan, dans le but de préserver cette mémoire vestimentaire tout en valorisant la richesse des traditions africaines.

Active sur la scène artistique depuis l’an 2000, Wafa Ouali

a construit un parcours marqué par de nombreuses expositions individuelles et collectives. Sa participation à divers ateliers artistiques a contribué à affiner son expérience et à consolider la cohérence esthétique et thématique qui caractérise aujourd’hui son œuvre.

À travers cette exposition, l’artiste propose ainsi une réflexion plus large sur la femme comme gardienne et passeuse de patrimoine. En mettant en lumière la diversité des costumes, des traditions et des identités culturelles, elle participe à la valorisation d’un héritage précieux, parfois fragilisé par les dynamiques d’uniformisation culturelle.



10^{ème} Festival de l'Inchad de Guelma la troupe « El Wissal » de Biskra remporte la première place

Sara Boueche

Le groupe « El Wissal », originaire de la wilaya de Biskra, a remporté le premier prix de la 10^e édition du Festival culturel local de l'Inchad de Guelma, dont la cérémonie de clôture s'est tenue dans la nuit de samedi à dimanche à la maison de la culture Abdelmadjid-Chafei. Cette manifestation artistique, qui s'est déroulée durant cinq jours, a réuni neuf troupes issues de plusieurs wilayas de l'est du pays. Grâce à cette distinction, la formation biskrie accède désormais à la compétition nationale. Selon le commissaire du festival, Malek Dahmane, le groupe « El Wissal » représentera ainsi les wilayas de l'est lors du Festival national de l'Inchad, prévu prochainement à Ghardaïa. Cette qualification vient saluer une prestation particulièrement remarquée par le jury et confirme



la place de la troupe parmi les ensembles les plus prometteurs de la discipline dans la région. Organisée du 3 au 7 mars sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts, cette édition a rassemblé des groupes représentant les wilayas de Batna,

Skikda, Mila, Guelma, Jijel, Biskra, Oum El Bouaghi et Sétif, cette dernière ayant engagé deux formations dans la compétition. Au classement final, le groupe « El Bacha'ir » de Batna s'est adjugé la deuxième place, suivi par « Anwar El Imane » de Jijel,

qui a décroché la troisième position. Le jury a également attribué un prix d'encouragement au groupe « El-Mahabba » de Mila, soulignant ainsi la qualité artistique et la diversité des prestations présentées lors de cette édition anniversaire.

La soirée de clôture a été marquée par un moment particulièrement symbolique, avec l'interprétation collective d'un hymne spécialement composé pour le festival. Chanté par l'ensemble des Mouchidine des troupes participantes, cet hymne, dont la musique a été élaborée par les membres du jury, a incarné un esprit de fraternité artistique et de créativité partagée, au-delà de la compétition. L'événement a également été rehaussé par la participation d'invités d'honneur. Le public a ainsi pu apprécier les prestations de deux Mouchidine reconnus : Hassen Dahmane, venu d'Alger, et Abderrahmane Benserradj, de la wilaya de M'sila. Leur présence a apporté une dimension artistique supplémentaire à cette soirée de clôture, confirmant le prestige que ce festival a su acquérir au fil de ses dix éditions.

Concerts...

Cheikh Kamel Bourdib sera en concert chaâbi à la Salle Ibn Khaldoun pour une soirée authentique. Maître du genre, il proposera un répertoire riche puisé dans la tradition chaâbi algérienne, interprété avec finesse et passion. Un rendez-vous incontournable pour les amateurs du genre. Diam et Timoh (Chaabi

Kingston) se produiront à la Salle Ibn Khaldoun pour une soirée aux sonorités chaâbi revisitées. Le duo propose une fusion originale entre tradition et influences modernes, offrant un spectacle rythmé et novateur. Une soirée qui promet énergie et créativité musicale.



Hannah Montana L'icône de la génération 2000 de retour pour le 20^e anniversaire de la série



Cette année, Disney Channel célèbre les 20 ans d'une série culte des années 2000 : Hannah Montana ! Pour l'occasion, son interprète Miley Cyrus sera bientôt de retour sur nos écrans. Hannah Montana est (presque) de retour dans une émission spéciale qui sera diffusée le 24 mars sur Disney+. 20 ans tout juste après la sortie du premier épisode de la série éponyme. Miley Cyrus, l'actrice qui interprétait Hannah Montana, a posté une vidéo teaser sur son compte Instagram. Elle cumule plus de 3 millions de likes et 85.000 commentaires, un peu comme si l'annonce avait réveillé

toute une génération. Beaucoup de souvenirs C'était l'histoire de Miley Stewart, une adolescente comme les autres le jour, qui devenait la superstar Hannah Montana le soir venu. Toute l'intrigue de la série tournait autour de cette double identité, que Miley cachait avec une perruque blonde et un dressing secret, même à sa meilleure amie Lily. Pendant 4 saisons, tout y est : les rires du public rajoutés au montage et l'esthétique girly des années 2000. Un univers que l'on va retrouver dans l'émission anniversaire, pour le plus grand plaisir des fans. Sur TikTok, beaucoup d'internautes

ont hâte de la diffusion. L'émission promet de faire revivre aux fans leurs belles années avec des interviews, des extraits, des coulisses. Pour autant, ils sont aussi nombreux à être déçus que la série elle-même ne revienne pas pour de bon, beaucoup s'en plaignent sur les réseaux sociaux. Ils espéraient une nouvelle saison. Lot de consolation : Disney+ va proposer, en diffusion continue, l'intégralité des 4 saisons, le film et le concert d'Hannah Montana, à l'occasion de ce vingtième anniversaire.



5 habitudes simples pour un dos solide et en bonne santé en vieillissant

La colonne vertébrale est le pilier central de notre corps, mais elle subit l'usure du temps et de nos habitudes quotidiennes. Heureusement, quelques changements simples peuvent préserver sa santé et limiter les douleurs dorsales, même avec l'âge. Souvent oubliée jusqu'au moment où la douleur se fait sentir, la colonne vertébrale joue pourtant un rôle essentiel dans chacun de nos mouvements. Composée non seulement d'os, mais aussi de muscles, ligaments, tendons et terminaisons nerveuses, elle assure stabilité et soutien à tout le corps. L'âge influe naturellement sur sa santé, mais le mode de vie quotidien est tout aussi déterminant. Selon le Dr Aria M. Jamshidi, neurochirurgien certifié au réseau Hackensack Meridian Health, «Pour garder un corps sain et fort, la colonne vertébrale est essentielle. Elle est au cœur de chaque mouvement, vous assurant un soutien et une stabilité constants.» Les troubles musculo-



squelettiques, première cause de maladies professionnelles indemnisées en France, concernent de nombreux adultes et témoignent de l'enjeu de santé publique que représente la prévention du mal de dos. Heureusement, des gestes simples et réguliers peuvent significativement ralentir le processus de dégénérescence et préserver votre dos. Maintenir un poids santé pour réduire la pression sur la colonne Le surpoids exerce une pression accrue sur la colonne vertébrale et les articulations. Les études montrent que les personnes en surpoids présentent un risque plus élevé de pathologies

lombaires, comme la discopathie dégénérative. «Perdre du poids, tout en renforçant vos muscles abdominaux et dorsaux, contribue à réduire cette pression et à protéger votre colonne», explique le Dr Jamshidi. Une alimentation équilibrée et un suivi régulier de votre poids sont donc essentiels pour soulager le dos et prévenir les douleurs. Bouger régulièrement pour renforcer et protéger son dos L'activité physique est cruciale pour la santé de la colonne vertébrale. Une étude récente souligne que trois à quatre séances par semaine, d'au moins 10 à 20 minutes chacune, améliorent significativement

le bien-être dorsal. Nager ou marcher dans l'eau, pratiquer le yoga ou le Pilates, permettent de renforcer les muscles profonds et d'améliorer la souplesse, réduisant ainsi les risques de douleurs et de blessures. La clé reste la régularité : même des séances courtes, mais fréquentes, font une vraie différence. Renforcer les os et adopter une posture correcte Avec l'âge, le risque de fractures augmente, notamment en cas d'ostéoporose. «Le meilleur moyen de prévenir l'ostéoporose est l'entraînement en résistance», recommande le Dr Jamshidi. Porter de petits poids ou utiliser un gilet lesté pendant la marche contribue à maintenir des os solides. Parallèlement, adopter une bonne posture limite la pression sur les cervicales et les lombaires. La colonne n'a pas besoin d'être parfaitement droite : il s'agit surtout de respecter ses courbures naturelles, en alignant tête, épaules et hanches assis, et genoux et chevilles debout. Limiter les effets des écrans sur le dos

L'usage intensif de téléphones et d'ordinateurs peut entraîner une cyphose cervicale, accentuant les douleurs dorsales. Pour protéger votre colonne, il est conseillé de placer l'écran de votre ordinateur à hauteur des yeux et de tenir le téléphone au même niveau. Alternier positions assises et debout, marcher régulièrement, et veiller à une posture correcte permettent de compenser les effets de la sédentarité et des longues heures passées devant les écrans. Prendre soin de sa colonne vertébrale n'est pas une option : c'est un investissement à long terme pour le confort, la mobilité et la qualité de vie. Maintenir un poids santé, bouger régulièrement, renforcer les os, adopter une posture correcte et limiter les effets des technologies sont des habitudes simples, mais efficaces, pour garder un dos solide à mesure que l'on vieillit. Avec ces gestes au quotidien, il est possible de réduire le risque de douleurs et de préserver sa liberté de mouvement pendant de nombreuses années.

Le jus d'orange : bon ou mauvais pour la santé ?

Si le jus d'orange est riche en vitamine C... il l'est aussi en sucre ! Est-il réellement un allié de notre santé au petit-déjeuner ? Décryptage avec Raphaël Gruman, diététicien-nutritionniste et auteur de 100 bowls express anti-inflammatoires. Réputé pour sa teneur en vitamine C, le jus d'orange est un classique du petit-déjeuner. Mais est-il aussi sain qu'on le pense ? Jus d'orange : de quoi parle-t-on ? Il existe plusieurs types de jus d'orange, qui diffèrent tant sur le plan nutritionnel que sur celui de la transformation. Jus d'orange fraîchement pressé vs jus d'orange concentré : lequel préférer ? « On distingue le jus d'orange pressé maison, obtenu à partir d'oranges fraîches, sans ajout de sucre ni de conservateurs, des jus industriels que l'on trouve en supermarché, précise d'emblée Raphaël Gruman. Là encore, les catégories sont nombreuses : du 100 % pur jus, issu uniquement des oranges, au nectar qui contient du jus, de l'eau et du sucre ajouté, en passant par le jus à

base de concentré, reconstitué après évaporation de l'eau, avec une perte possible de certains nutriments. » Et les autres jus de fruits ? Si tous les jus de fruits contiennent naturellement du sucre, certains en sont plus riches que d'autres. « Le jus de raisin et le jus de pomme figurent parmi les plus riches en fructose, confirme le diététicien-nutritionniste. Les jus d'orange ou d'ananas sont un peu moins sucrés, mais leur consommation doit néanmoins rester limitée. » Le jus d'orange est-il bon ou mauvais pour la santé ? De manière générale, les jus de fruits sont à consommer avec modération. En cause ? Leur richesse en sucre. Il est riche en sucre « Mieux vaut manger une orange entière », affirme Raphaël Gruman. Le fruit apporte, certes du fructose, mais aussi des fibres qui ralentissent l'absorption du sucre et favorisent la sensation de satiété. Un verre de jus de fruits contient l'équivalent d'au moins trois oranges. Or, une orange représente environ trois morceaux de sucre.

Cela revient donc à neuf morceaux de sucre par verre de jus d'orange, soit autant qu'un soda de type Coca-Cola ! Dans le jargon, c'est ce qu'on appelle des calories vides. Raphaël Gruman Diététicien-nutritionniste ... et les vitamines, dans tout ça ? Le jus d'orange reste une bonne source de vitamine C : un verre peut couvrir 50 à 100 % des apports journaliers recommandés. « Mais, là encore, ce n'est pas la forme la plus recommandée. Mieux vaut manger le fruit entier plutôt que de boire uniquement son jus », insiste le diététicien-nutritionniste tout en rappelant que la carence en vitamine C est rare en France et qu'une alimentation équilibrée, riche en fruits et légumes, suffit amplement à couvrir nos besoins quotidiens. « On trouve de la vitamine C aussi dans les légumes, comme le brocoli, et dans les herbes fraîches, comme le persil, indique Raphaël Gruman. Et si vous mangez un kiwi le matin vous avez déjà environ 50 % de vos apports en vitamine C de la journée. Les besoins en vitamine



C ne sont pas une raison suffisante pour boire du jus d'orange... » Pourquoi faut-il éviter de boire du jus d'orange le matin ? Ou d'en boire tous les jours ? En raison de sa richesse en vitamine C, boire du jus d'orange le matin est souvent perçu comme un geste santé. « Mais, cela ne remplacera jamais un fruit à croquer, martèle Raphaël Gruman. D'ailleurs le Programme national nutrition santé (PNNS) le classe parmi les produits sucrés... et

non dans les fruits et légumes. » Le jus d'orange contenant une quantité importante de fructose et très peu de fibres, il est rapidement assimilé par l'organisme. « Résultat : cela entraîne un pic de glycémie, suivi d'une hypoglycémie réactionnelle et d'une sensation de faim deux heures plus tard », poursuit le spécialiste. À la place, mieux vaut manger une orange entière et réserver le jus d'orange à une consommation occasionnelle, de préférence au cours d'un repas.



Pain facile

Ingrédients :
Pour le levain
250 ml de lait
1 c à soupe de sucre
1 c à soupe levure boulangère
pour la pâte
400 g de semoule fine
100g de farine
1 oeuf
50g de beurre
sel
fromage en morceaux
1 jaune d’œuf

lait
graine de sésame
graines de nigelle
Instructions :
Première Étape
Mélangez la levure et le lait tiède,
le sucre et laissez lever.
Mettez la farine et la semoule
dans une terrine.
Ajoutez le levain, l’oeuf et le sel
et pétrir.
Mettre le beurre et bien pétrir.
laissez levez dans un endroit



tempéré
Formez des boules et commencez
le façonnage comme sur la vidéo
plus haut
Badigeonnez d’œuf battu
Saupoudrez de graines de
nigelles et de sésames
Laissez lever une deuxième fois
Enfournez dans un four
préchauffé à 200°C pour 20
minutes à peu près

Batbout au poulet et légumes



Ingrédients :
pour la pâte :
250 g de semoule de blé extra fine
100 g de farine
1 peu de sel
15 g de levure fraîche de
boulangier
200 à 250 ml d’eau
Pour la farce:
250 g de blanc de poulet haché
1 oignon haché
une ou deux carottes râpées
1 courgette râpée
2 gousse d’ail râpé
1 cc de gingembre
sel et poivre
1 cs de coriandre
1 cs de persil ciselé
huile d’olive
Instructions :
préparation de la pâte :Mélanger
la semoule, la farine, le sel et la
levure

Rajouter l’eau et bien pétrir , et
vérifier au fur et à mesure s’il faut
rajouter l’eau .
Former ensuite deux boule avec
la pâte , saupoudrer de semoule
et couvrir avec un torchon propre
pour laisser détendre la pâte
quelques minutes.
préparation de la farce: Dans
une poêle mettre un peu d’huile
d’olive , rajouter les oignons et
faire revenir .
Ajouter ensuite le blanc de poulet
haché en séparant bien la viande
avec une cuillère en bois .
mettez l’ail et les légumes râpés
Ajouter le gingembre, le sel et le
poivre.
Faire revenir le tout jusqu’à
cuisson de poulet et évaporation
de l’eau .
Enfin ajouter le persil et la
coriandre, mélanger et retirer du

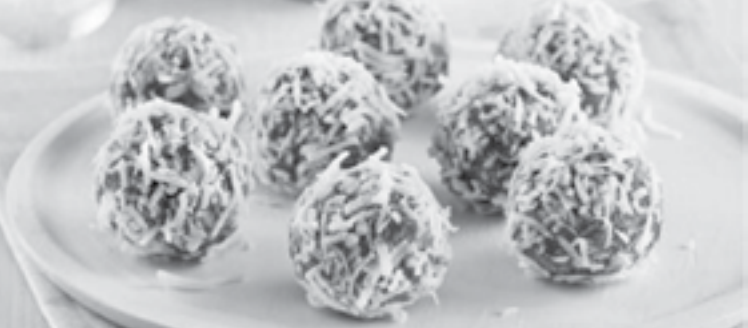
feu .
Laisser la préparation refroidir
Préparation des batbouts:
Diviser la pâte en deux et étaler la
première partie.
Placer plusieurs cuillères espacés
sur la pâte.
Badigeonner avec un peu d’eau
pour pouvoir coller l’autre pâte.
étaler l’autre partie de pâte de la
même façon et placer en appuyant
pour faire adhérer.
Découper des carrés avec une
roulette.
Placer les carrés sur un torchon
propre, couvrir et laisser reposer
une dizaine de minutes.
Faire cuire des deux cotés sur
une poêle chaude placée sur feux
doux à moyen.
Retirer et mettre dans un panier
à pain.
Déguster, bon appétit.

Boulettes aux Dattes, Orange et Noix de Coco

Ingrédients :
• 200 g des dattes dénoyautées
• 1 bonne c à s de beurre de
cacahuètes •
3 c à s de jus d’orange frais de
préférence •
De la noix de coco pour la
présentation
Instructions :
Première Étape

Dénoyautez les dattes et mettez-
les dans le bol du mixeur.
Ajoutez le beurre de cacahuètes
recette ici.
Versez le jus d’orange.
Mixez bien le tout.
Façonnez des boulettes de taille
de la taille d’une noix jusqu’à
épuisement de la préparation.
Enrobez les boules dans de la

noix de coco.
Faites bien adhérer en appuyant
délicatement pour avoir quelque
chose d’uniforme.
Réservez dans une boîte
hermétique.



La maison de Rihanna visée par des tirs à Los Angeles, une femme interpellée

Au moins une balle a transpercé un mur de la demeure où la chanteuse vit avec son conjoint A\$AP Rocky et leurs trois enfants.

La maison de la chanteuse Rihanna à Los Angeles a été touchée par des balles après qu’une femme a ouvert le feu alors que la star se trouvait à l’intérieur, ont rapporté plusieurs médias américains dimanche

8 mars. L’assaillante présumée a tiré environ dix coups de feu après 13 heures (heure locale) depuis un véhicule garé en face de la propriété située dans le quartier de Beverly Hills, a rapporté le Los Angeles Times, citant la police.

Au moins une balle a transpercé un mur de la maison où Rihanna vit avec son conjoint A\$AP Rocky et leurs trois enfants, a

assuré la chaîne d’information locale KTLA. La police soupçonne une femme d’une trentaine d’années, laquelle a été interpellée. Son arme a été saisie lors de l’arrestation, a précisé KTLA. Les enquêteurs cherchent toujours à déterminer ses motivations. La chanteuse n’a pas commenté ces informations.



Des artistes britanniques se mobilisent pour les enfants victimes de la guerre

Plus de trente ans après The Help album, auquel des artistes comme Paul McCartney, Paul Weller ou Radiohead avaient participé au profit des enfants victimes de la guerre en Bosnie, le rock et la pop britanniques remettent le couvert en sortant Help (2), une compilation caritative lancée par l’association War Child, rapporte BFMTV.

Cette fois, une nouvelle génération d’artistes se mobilise au profit de tous les enfants actuellement pris dans des conflits armés... et ils sont malheureusement bien trop nombreux. Une vingtaine de noms figure sur la tracklist, parmi lesquels Arctic Monkeys, Damon Albarn,

Olivia Rodrigo, Fontaines D.C. et Depeche Mode... Mais on y trouve également des titres de l’ex-Portishead Beth Gibbons, Pulp, Wet Leg, Big Thief, Arlo Parks, Beabadoobee, Beck, Bat for Lashes et... les mythiques frangins Gallagher d’Oasis, reformé en 2024.

Help (2) a été enregistré dans les mythiques studios Abbey Road, en novembre 2025. Les sessions ont d’ailleurs été filmées, sous la supervision du réalisateur Jonathan Glazer, par des enfants munis de leurs propres caméras. À leurs images s’ajoutent celles recueillies auprès d’enfants vivant en zone de guerre (en l’oc-

currence en Ukraine, à Gaza, au Yémen et au Soudan).

BFMTV précise que les bénéfices seront reversés à l’ONG

War Child, qui s’assure, dans quatorze pays en guerre, que les enfants y ont accès à une protection, à l’éducation et a un soutien

psychosocial. Selon l’ONU, plus de 520 millions d’enfants vivent dans des zones de conflit... contre un sur dix en 1995.



«Young Sherlock», Guy Ritchie rajeunit le vénérable enquêteur



17 ans après avoir décapé la légende de Sherlock Holmes au cinéma, Guy Ritchie lui invente une jeunesse et revisite le mythe dans un divertissement rythmé, moderne et sexy. «Sherlock Holmes», 8 épisodes disponibles sur Prime Video.

Le réalisateur Guy Ritchie avait transformé Sherlock Holmes en 2009 en un héros d’action. Robert Downey Jr en faisait un personnage ex-

centrique, rapide dans ses déductions. Le réalisateur poursuit le travail avec cette nouvelle série enlevée qui cette fois raconte la jeunesse du héros.

À 19 ans, Sherlock n’a rien de Sherlock Holmes : il est brut, sans filtre, cleptomane, manque de discipline. C’est d’ailleurs en prison que tout démarre et qu’il est sauvé par son frère qui lui trouve un emploi de valet à l’université d’Oxford pour se rache-

ter. Seulement, le jeune homme n’arrive pas à rester à sa place, se mêle aux cours et étudiants, révèle ses capacités intellectuelles et se retrouve accusé du vol d’un manuscrit chinois. Il va devoir lutter contre les preuves qui l’accablent, et trouver les coupables.

Une série qui plonge aux racines du personnage

La série Young Sherlock tient à la fois d’Harry Potter dans sa reconstitution de la vie à Oxford, de la série d’espionnage à succès Killing Eve avec une héroïne asiatique qui n’a pas froid aux

yeux et sait jouer de ses atouts physiques. D’HPI dans son imagerie ultrarapide qui montre le fonctionnement du cerveau de Sherlock Holmes. Ajoutez des scènes de bagarre, un complot sourd dans cette université et vous obtenez une série rythmée, pleine d’action qui plonge aux racines du personnage que l’on connaît tous, en particulier sa première association à l’université avec l’étudiant, James Moriarty, son futur meilleur ennemi et modèle de sa future association avec Watson.

Alors tout est inventé par rapport aux écrits de Sir Conan Doyle, son créateur, avec ce qu’il faut aussi de tragédie familiale. Et une révélation Herro Fiennes Tiffin dans le rôle du jeune héros, un acteur découvert dans la romance After.

Le tout sur une bande-son contemporaine décalée, comme le faisait Peaky Blinders. Bref un divertissement réjouissant à voir sur prime vidéo.



Des associations et organisations saluent la détermination du président de la République à durcir les mesures de lutte contre la spéculation

Des associations et organisations ont salué la détermination du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à durcir les mesures de lutte contre la spéculation et à intensifier le suivi rigoureux sur le terrain à l'encontre des spéculateurs dans les produits de consommation. Ces mesures sont de nature à renforcer la transparence du marché et à protéger le pouvoir d'achat des citoyens, de même qu'elles reflètent la ferme volonté des autorités de lutter contre ces pratiques illégales, selon ces organisations. Ainsi, l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA) a salué, dans un communiqué, les instructions du président de la République visant à garantir la disponibilité des produits, à protéger le pouvoir d'achat des citoyens et à empêcher toute tentative de spéculation ou de monopole. Il s'agit aussi "d'un message clair selon lequel le marché national ne saurait être un espace de désordre ou de manipulation des moyens de subsistance des citoyens", a-t-elle fait observer. Après avoir salué les décisions prises concernant l'importation des moutons en prévision de

l'Aïd El-Adha, l'UGCAA a réaffirmé sa pleine adhésion et sa mobilisation sur le terrain, aux côtés des pouvoirs publics, afin d'assainir le marché national des intrus et des spéculateurs, tout en œuvrant à ancrer une culture de commerce honnête fondée sur le respect de la loi et de l'éthique professionnelle, contribuant ainsi à protéger les commerçants intègres et à consolider la confiance entre les citoyens et les acteurs du marché. Les commerçants et opérateurs économiques honnêtes demeureront des partenaires essentiels pour garantir la stabilité et l'approvisionnement régulier du marché, a-t-elle souligné, réitérant son engagement à les accompagner et à les encadrer afin de renforcer l'esprit de responsabilité économique au service de l'intérêt national et du maintien des équilibres socioéconomiques. Dans le même sillage, la phase actuelle exige la mise en œuvre d'une approche participative et intégrée réunissant le gouvernement, les organisations professionnelles et les acteurs économiques, afin de bâtir une économie nationale émergente, forte et diversifiée, capable de faire face aux défis et de

réaliser un développement durable, de manière à consacrer la souveraineté de la décision économique nationale et à servir l'intérêt du citoyen, a-t-elle ajouté. De son côté, le président de l'Association nationale de protection et d'orientation du consommateur et son environnement (APOCE), Mustapha Zebdi, a déclaré à l'APS, que les orientations du président de la République constituent une étape importante pour l'organisation du marché et la protection du pouvoir d'achat des Algériens, indiquant que la rigueur et la transparence dans le suivi constituaient une revendication essentielle, notamment après avoir relevé certains dépassements et manipulations sur le marché. Pour lui, ces mesures visant à lutter contre la spéculation reflètent la forte volonté des hautes autorités du pays d'organiser le marché et de faire face aux différentes pratiques entraînant des perturbations dans l'approvisionnement et des hausses injustifiées des prix. Abordant les mesures préventives prises pour le mois de Ramadhan, M. Zebdi a souligné que le marché n'a pas connu de



perturbations majeures comme cela se produisait par le passé, ce qui reflète l'amélioration progressive que connaît le pays au cours des années en termes de disponibilité des produits et de stabilité de l'approvisionnement. Lors du Conseil des ministres dimanche, le président de la République avait insisté sur la nécessité d'un suivi quotidien sur le terrain, avec la plus grande fermeté, à l'encontre des spéculateurs concernant certains fruits et les viandes importées, tout en ordonnant d'engager immédiatement l'inscription des personnes impliquées sur des listes noires, et d'interdire définitivement à ces dernières toute activité d'importation ou commerciale.

Le président de la République a également décidé que le prix de vente du mouton importé, pour les citoyens, ne dépasse pas les 50.000 DA, et a instruit les services des instances gouvernementales d'assurer un suivi rigoureux de l'opération d'importation et de commercialisation des moutons, tout en barrant la route à toutes les formes de fraude, de contrebande et de spéculation. Il a en outre ordonné d'accroître le nombre des laboratoires de contrôle des produits importés dans l'ensemble des ports et des aéroports, en coordination entre les ministères de l'Intérieur, du Commerce extérieur, de l'Environnement et des Transports.

Energies renouvelables : L'Algérie participe au Salon international de la transition énergétique à Rimini

Le Centre de développement des énergies renouvelables (CDER) participe, aux côtés de plusieurs entreprises économiques représentant différentes filières liées aux énergies renouvelables en Algérie, au Salon international de la transition énergétique "Key – The Energy Transition Expo", organisé à Rimini en Italie, indique jeudi un communiqué du Centre. A l'occasion de sa participation à cet événement international (4-6 mars), placé sous la supervision de la Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique relevant du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, le CDER a présenté « un aperçu de ses différents produits de recherche et des projets de filiales

économiques de développement, notamment ceux liés à l'énergie solaire photovoltaïque », tout en mettant en avant la maîtrise des chercheurs et ingénieurs algériens dans le développement de systèmes et d'applications modernes pour la réalisation de projets de qualité répondant à des normes technologiques concurrentielles à l'échelle internationale ». Au niveau du pavillon algérien, ont été exposés les systèmes de contrôle de qualité développés par le CDER à travers ses plateformes technologiques, « notamment ceux liés à la plateforme d'essais de l'énergie solaire, à l'étalonnage des instruments de mesure du rayonnement solaire, ainsi qu'aux tests de qualité et d'efficacité des chauffe-eau solaires, lesquels ont suscité l'intérêt d'entreprises étrangères

et de bureaux d'études souhaitant améliorer la conception des centrales solaires à travers des mesures précises et fiables », lit-on dans le communiqué. L'exposition constitue une opportunité pour les entreprises et sociétés algériennes de participer à des réunions d'affaires bilatérales avec leurs homologues étrangers afin d'explorer les opportunités de coopération et d'échanger des expériences, notamment dans les domaines des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, selon la même source. Le Salon international de la transition énergétique est considéré comme l'un des principaux événements européens spécialisés dans la transformation énergétique et les technologies propres. Il connaît une large participation



d'entreprises, de sociétés, de chercheurs et d'investisseurs venus présenter les dernières solutions et innovations visant à soutenir la décarbonation et le développement des énergies renouvelables. Cet événement annuel couvre plusieurs domaines de l'écosystème de la transition énergétique, notamment l'énergie solaire et l'énergie éolienne, le stockage de l'énergie, l'efficacité

énergétique, la mobilité électrique, ainsi que les solutions de villes intelligentes.

Il comprend également des conférences et des rencontres professionnelles destinées à renforcer l'échange d'expertises et à établir de nouveaux partenariats, en sus d'aborder les principaux défis et opportunités liés à l'avenir de l'énergie à l'échelle internationale.